

Ordre du jour de la réunion du Conseil d'administration

5 décembre 2024 à 12 h (HE)

Tenue en ligne sur Zoom

POINT	SUJET	PAGE	MESURE À PRENDRE
1. Questions préliminaires/ouverture de la réunion/approbation de l'ordre du jour/conflits d'intérêts (R. McHugh, président) – 12 h			
1.1	Ouverture et mot d'ouverture	-	-
1.2	Conflits d'intérêts Les membres du Conseil d'administration doivent déclarer s'ils (si elles) ont des conflits d'intérêts concernant les points de l'ordre du jour.	-	-
1.3	Approbation de l'ordre du jour Proposition : Il est résolu que l'ordre du jour de la réunion du 5 décembre 2024 du Conseil d'administration du CABAMC soit adopté.	-	Pour approbation
2. Résolutions en bloc (R. McHugh, présidente) – 12 h 10			
2.1	Proposition : Il est résolu que le procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration du 7 novembre 2024 soit approuvé. 1. Procès-verbal – Réunion du Conseil d'administration du 7 novembre 2024	6	Pour approbation
3. Rapports			
3.1	Rapports des comités (présentés par diverses personnes) – 12 h 15 Objectif – Les comités du CABAMC jouent un rôle essentiel dans les initiatives réglementaires du CABAMC. Chaque comité a une fonction unique, laquelle est décrite dans les rapports. Le Conseil d'administration reçoit régulièrement des rapports de chaque comité afin d'examiner les recommandations qui lui sont présentées de temps à autre aux fins d'approbation et afin de s'acquitter de ses obligations fiduciaires en matière de surveillance. Intrant – Rapports des comités (énumérés ci-dessous) Extrant – Examen par le Conseil d'administration des rapports et des recommandations des comités pour information et adoption Prochaine étape – Élaboration continue de rapports par les comités afin de faire avancer les initiatives de gouvernance et de réglementation du CABAMC		À titre informatif

	<p>Rapports des comités :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Comité d'enquête (V. Rees, avocate générale, Réglementation professionnelle), présentation orale 2. Comité de discipline (V. Rees, avocate générale, Réglementation professionnelle), présentation orale 3. Comité de vérification et des risques (Sean Walker, directeur financier) <ol style="list-style-type: none"> a : États financiers du 31 octobre 2024 b. Note de service sur la conformité législative 	-	-	
4. Rapport du premier dirigeant : faits saillants de 2024 et plan d'activités pour 2025				
4.1	<p>Faits saillants de 2024 (J. Strawczynski, premier dirigeant et registraire) – 12 h 30</p> <p>Objectif – Les membres du Conseil d'administration conviennent des principales réalisations, des défis et des mesures correctives à inclure dans le rapport annuel de 2024 du CABAMC.</p> <p>Intrant – Présentation du premier dirigeant</p> <p>Extrant – Confirmation des principales réalisations du CABAMC et des domaines de développement continu, à inclure dans l'ébauche du rapport annuel de 2024.</p> <p>Prochaine étape – Élaboration du rapport annuel de 2024. Nous devons concevoir un processus permettant d'harmoniser les objectifs que nous avons déclarés publiquement dans le plan stratégique avec les mesures énoncées dans le plan d'activités annuel pour atteindre ces objectifs et les résultats obtenus. Le rapport annuel fait le lien entre le plan stratégique, le budget et le plan d'activités, et en rend compte publiquement.</p> <p>Documentation : <u>Cadre réglementaire et stratégique 2023-2025 du CABAMC</u> Présentation sur le Bilan de l'année 2024 Plan d'activités pour 2024</p>	-	22	À titre informatif
4.2	<p>Plan d'activité pour 2025 (J. Strawczynski, premier dirigeant et registraire) – 13 h</p> <p>Objectif – Le premier dirigeant fournit au Conseil un plan d'activités annuel pour l'année suivante qui est conforme aux objectifs énoncés dans le cadre réglementaire et stratégique du CABAMC. Le plan est présenté au Conseil d'administration à titre informatif.</p> <p>Intrant – Présentation du plan d'activités par le premier dirigeant</p> <p>Extrant – Élaboration du plan d'activités pour 2025</p> <p>Prochaine étape – Le premier dirigeant fournira des renseignements actualisés sur le plan stratégique et sur les principaux changements apportés au plan d'activités annuel lors des prochaines réunions du Conseil d'administration.</p> <p>Documents : Plan d'activités pour 2025</p>	60		À titre informatif

5. Budget de 2026 (S. Walker, directeur financier, J. Strawczynski, premier dirigeant et registraire) – 13 h 15

5.1	<p>Présentation du budget de 2025</p> <p>Objectif – Le Conseil supervise les activités du CABAMC et approuve son budget annuel, lequel est présenté au Conseil aux fins d’examen et d’approbation. Intrant – Ébauche des documents budgétaires pour 2025 Extrant – Budget de 2025 (approuvé) Prochaine étape – Le premier dirigeant fournira des mises à jour régulières sur le budget annuel.</p> <p>PROPOSITION : Il est résolu que le Conseil approuve le budget de 2025 tel que présenté.</p> <p>Documents : Diapositives PowerPoint Note de service sur le budget de 2025 Budget de 2025 du CABAMC</p>			Pour approbation

6. Mise à jour des politiques de gouvernance et des mandats des comités (Tom Conway, président, Comité de gouvernance) – 14 h

6.1	<p>PROPOSITION : Il est résolu que le Conseil d’administration approuve les politiques de gouvernance et les mandats révisés des comités comme ils figurent à l’annexe A des documents relatifs à la réunion.</p> <p>Objet – Le Comité de gouvernance examine régulièrement le mandat de chaque comité ainsi que les politiques de gouvernance du CABAMC et recommande toute mise à jour nécessaire. Sur la base d’un examen entrepris au cours des derniers mois, le Comité de gouvernance recommande ce qui suit :</p> <p>A) des modifications d’ordre administratif aux mandats de tous les comités;</p> <p>B) une modification à la composition du Comité de vérification et des risques – qui passe de quatre membres (dont deux directeurs au maximum) à cinq membres au maximum (dont deux directeurs au minimum) – afin de permettre une plus grande flexibilité;</p> <p>C) des modifications aux politiques de gouvernance, y compris des modifications d’ordre administratif et à la durée des nominations comme suit :</p> <p>Toutes les nominations aux comités seront pour un mandat initial de deux ans, avec la possibilité d’un renouvellement pour deux mandats supplémentaires de deux ans, jusqu’à un mandat maximal de six ans. Le Conseil d’administration peut, dans des circonstances extraordinaires, prolonger la durée totale du mandat d’un membre du Comité de réglementation au-delà de six ans. Les membres du comité peuvent continuer à exercer leurs fonctions après la fin de leur mandat jusqu’à ce qu’un(e) remplaçant(e) soit nommé(e) ou que le Conseil d’administration décide expressément qu’il n’y aura pas de remplaçant(e).</p>			
-----	---	--	--	--

	<p>Intrant – Note de service du Comité de gouvernance et version révisée des mandats et des politiques de gouvernance des comités</p> <p>Extrant – Version mise à jour des mandats et des politiques de gouvernance des comités</p> <p>Prochaine étape – Le CABAMC continuera d’examiner régulièrement les mandats et les politiques de gouvernance des comités et de les mettre à jour au besoin.</p> <p>Documents (joint à l’annexe A) : Note de service du Comité de gouvernance</p> <p>Documents compris dans l’annexe A :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Politiques de gouvernance révisées (avec suivi des modifications) 2. Mandats révisés des comités (avec suivi des modifications) : <ul style="list-style-type: none"> - Comité de vérification et des risques - Comité de gouvernance - Comité d’enquête - Comité de discipline - Comité d’inscription 	90	Pour approbation
7. Élection des administrateur(-trice)s pour 2025 – Nomination du (de la) commissaire aux élections (J. Strawczynski, premier dirigeant et registraire) – 14 h 30			
7.1	<p>PROPOSITION : Nomination du (de la) commissaire aux élections <i>*Remarque : Le libellé de la proposition sera distribué au cours de la réunion.</i></p> <p>Objectif – Le Conseil d’administration du CABAMC est composé de quatre administrateur(-trice)s élu(e)s par les titulaires de permis. Le conseil d’administration la prochaine élection d’administrateur(-trice)s aura lieu en 2025, date à laquelle deux postes d’administrateur(-trice) seront à pourvoir. Conformément aux règlements administratifs du CABAMC, le Conseil d’administration nomme un(e) commissaire aux élections, sur recommandation du premier dirigeant, pour résoudre tout différend relatif à la tenue de l’élection. Il est demandé au Conseil de nommer un(e) commissaire aux élections du CABAMC.</p> <p>Intrant – Présentation du premier dirigeant</p> <p>Extrant – Nomination du (de la) commissaire aux élections du CABAMC pour l’élection des administrateur(-trice)s de 2025.</p> <p>Prochaine étape – Le CABAMC nommera un(e) commissaire aux élections pour chaque élection.</p>	-	Pour approbation
Autres affaires			
Autres affaires			
Séance à huis clos			
Discussions à huis clos			

À titre informatif

1. Communications
 - [Infolettre de novembre](#)
2. Avis concernant la fraude
 - a. OPIC, [Alerte à la fraude : attention aux courriels d’hameçonnage ciblant les titulaires de marques de commerce](#)
 - b. [Avis frauduleux liés aux marques de commerce – Le CABAMC recommande au public de faire preuve de prudence](#)

Prochaines réunions – 2025

24 mars – Réunion publique du Conseil (en mode virtuel)

4-5 juin – Réunion publique du Conseil (en personne à Ottawa)

18 septembre – Réunion publique du Conseil (en mode virtuel)

10 décembre – Réunion publique du Conseil (en mode virtuel)

**Procès-verbal
de la réunion publique du
Conseil d'administration
tenue sur Zoom
le 7 novembre 2024
à 9 h (HE)**

MEMBRES DU CONSEIL :

Ruth McHugh, présidente
Iris Almeida-Côté
Amber Batool (en ligne)
Karima Bawa (en ligne)
Brigitte Chan
Tom Conway
Andrew Currier
Steve Garland (en ligne)
Scott Joliffe

MEMBRES DU PERSONNEL :

Juda Strawczynski, premier dirigeant et registraire
Jennifer Slabodkin, directrice de l'inscription et de l'éducation, registraire adjointe
Victoria Rees, avocate générale, Réglementation professionnelle (en ligne)
Sean Walker, directeur financier
Andrés Diaz, directeur des opérations
Dana Dragomir, directrice des communications
Vikki Sakkas, coordinatrice administrative (en ligne)

1. **Questions préliminaires/ouverture de la réunion/approbation de l'ordre du jour/conflits d'intérêts**

La réunion est ouverte à 9 h 03 (HE).

La présidente du Conseil fait des remarques préliminaires et reconnaît que le CABAMC est l'organisme de réglementation fédéral des agent(e)s de brevets et des agent(e)s de marques de commerce établi sur le territoire que nous appelons le Canada, le territoire traditionnel et ancestral de nombreux peuples autochtones.

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

Proposition : Il est résolu que l'ordre du jour de la réunion du 7 novembre du Conseil

d'administration du CABAMC soit adopté.
Sur proposition de : Iris Almeida-Côté
Appuyée par : Scott Joliffe
Proposition adoptée.

2. **Résolutions en bloc**

Victoria Rees se joint à la réunion à 9 h 10 (HE).

Proposition : Il est résolu que le procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration du 20 septembre 2024 soit approuvé.
Sur proposition de : Scott Joliffe
Appuyée par : Tom Conway
Proposition adoptée.

3. **Rapports**

Rapports des Comités

Victoria Rees présente un compte rendu oral sur le travail du Comité d'enquête et du Comité de discipline.

Tom Conway présente un compte rendu oral sur le travail du Comité de gouvernance.

Sean Walker présente un compte rendu oral sur le travail du Comité de vérification et des risques et décrit les états financiers trimestriels. Les membres du Conseil d'administration discutent de l'importance du rythme et du flux de travail d'un nouvel organisme de réglementation, et de la nécessité de gérer la charge de travail du personnel afin de réduire le risque d'épuisement professionnel.

Rapport du premier dirigeant

Juda Strawczynski, en tant que premier dirigeant, présente un compte rendu oral.

4. **Faits saillants financiers et discussion préliminaire sur le budget**

Sean Walker, directeur financier, présente au Conseil d'administration les premières hypothèses budgétaires envisagées pour 2025. Le Conseil d'administration discute du fait que les montants cibles initiaux du fonds de responsabilité professionnelle ont été

fixés pour le court terme. Il note que le Comité de vérification et des risques entreprendra un examen des réserves afin de déterminer les niveaux cibles qui seraient appropriés à long terme.

Amber Batool se joint à la réunion à 9 h 56.

Karima Bawa quitte la réunion à 10 h.

5. **Nominations des membres des comités**

Proposition : Il est résolu qu’Alessandro Colonnier soit nommé au Comité d’inscription.

Sur proposition de : Tom Conway

Appuyée par : Brigitte Chan

Proposition adoptée.

Levée de la séance

La séance est levée à 10 h 08 (HE).

Scott Joliffe

Andrew Currier



Ruth McHugh

Présidente du Conseil d’administration

Procès-verbal approuvé le XX décembre 2024

Rapport du Comité de vérification et des risques

AU	Conseil d'administration du CABAMC
DE	Bob Plamondon
DATE	5 décembre 2024
PÉRIODE VISÉE PAR LE RAPPORT	Novembre 2024

Rôle et pouvoirs du Comité

Le but du Comité de vérification et des risques (CVR) est d'aider le Conseil à s'acquitter de ses obligations fiduciaires et de ses responsabilités en matière de surveillance concernant la planification financière, le processus de vérification, l'établissement de rapports financiers, le système de contrôle de l'entreprise et de gestion des risques, et, le cas échéant, la formulation de recommandations au Conseil aux fins d'approbation.

Le Comité doit fournir des conseils robustes et fondés sur des principes afin de favoriser la confiance envers l'intégrité financière du Collège.

Activités du Comité

Depuis sa dernière mise à jour au Conseil datant du mois de novembre 2024, le Comité s'est réuni le 19 novembre 2024.

Lors de cette réunion, le Comité a effectué ce qui suit :

1. Examiné le procès-verbal et le registre des mesures de la réunion du 22 octobre.
2. Révisé les états financiers internes (octobre 2024) et les renseignements à l'appui, en faisant la comparaison avec le budget et les prévisions pour le reste de 2024. Le Comité a recommandé l'approbation des rapports financiers en vue de les distribuer au Conseil.
3. Examiné et approuvé la note de service sur la conformité législative et la liste de vérification du premier dirigeant et registraire et du directeur financier pour la fin d'octobre 2024.
4. Discuté des dates de réunion pour 2025.
5. Examiné la note de service sur la conformité législative du premier dirigeant et registraire et du directeur financier. La note de service soulignait les domaines qui ont changé dans la prévision par rapport à la version précédente, notamment :
 - a. les frais juridiques et les frais de soutien liés aux mesures disciplinaires;

- b. la rémunération des membres des Comités aux fins de l'actualisation du calendrier des réunions;
 - c. le rajustement des frais liés aux déplacements du personnel et à la formation pour le dernier trimestre.
6. Examiné la première ébauche des calendriers budgétaires de 2025 et de la note de service à l'appui, y compris le rajustement des frais requis associés aux changements à l'Indice des prix à la consommation (IPC) en octobre 2024 par rapport à 2023, conformément à l'article 89 du *Règlement administratif du Collège des agents de brevets et des agents de marque de commerce*. La première ébauche prévoit des excédents budgétaires permettant de fournir environ 1 078 000 \$ aux réserves financières. La discussion a abordé les cotisations des titulaires de permis, ainsi que les différents programmes et les différentes dépenses prévus pour 2025. Le Comité a également réalisé un examen approfondi des dépenses et vérifié que les budgets de dépenses sont respectés, même avec les excédents prévus.
7. Dans le cadre de sa discussion sur le budget, le Comité a discuté du fait qu'il examinera dorénavant les politiques de réserve du Collège des agents de brevets et des agents de marque de commerce (CABAMC) (exploitation et mesures disciplinaires) afin de déterminer la façon prudente de procéder à long terme. Il a également encouragé l'élaboration d'une planification budgétaire pluriannuelle avec la contribution du Comité, au moment approprié.

Principaux sujets de la prochaine réunion du Comité

- La réunion de janvier 2025 comprendra un examen des résultats préliminaires de 2024.
- Une réunion sera tenue avec les vérificateurs externes de Doane Grant Thorton pour discuter du plan d'audit proposé pour 2024.
- Le calendrier des réunions du Comité et le plan de travail prévu pour 2025 seront officialisés.
- La note de service sur la conformité législative et la liste de vérification du premier dirigeant et registraire et du directeur financier seront examinées.
- Les plus récents rapports financiers internes, à mesure qu'ils deviennent disponibles, seront examinés.
- Toute modification apportée aux politiques financières sera possiblement examinée.



Robert Plamondon

Président du Comité de vérification et des risques

Rapport

Collège des agents de brevets et des agents de
marques de commerce
Pour la période se terminant le 30 Octobre 2024



COLLEGE OF PATENT
AGENTS & TRADEMARK AGENTS

COLLÈGE DES AGENTS DE BREVETS ET
DES AGENTS DE MARQUES DE COMMERCE

Rapports préparés par
Sean Walker, CFO

le 14 Novembre 2024

**Collège des agents de brevets et des agents de
marques de commerce**
État de la situation financière
 En date du 31 Octobre 2024

	TOTAL	
	EN DATE 31 OCT. 2024	EN DATE 31 OCT. 2023 (AP)
Actifs		
Actifs à court terme		
Espèces et quasi-espèces		
1010 Compte chèques RBC Banque Royale	513 969	301 731
1500 GC	1 739 343	507 188
Total des espèces et quasi-espèces	2 253 312 \$	808 919 \$
1400 Charges payées d'avance	25 555	54 527
Total des actifs à court terme	2 278 867 \$	863 446 \$
Actifs à long terme		
Immobilisations corporelles		
1600 Équipement informatique	13 749	11 566
1605 Équipement informatique – Amortissement cumulé	- 5 807	- 5 506
Total des immobilisations corporelles	7 941 \$	6 060 \$
Total de l'actif à long terme	7 941 \$	6 060 \$
Total des actifs	2 286 808 \$	869 506 \$
Passifs et capitaux propres		
Passifs		
Passif à court terme		
Créditeurs		
Carte de crédit	7 261	3 558
2010 Comptes fournisseurs à payer	0	- 7 710
2015 Charges à payer – Rémunération des comités et du group de travail sur l'inscription	15 675	7 275
2050 TPS/TVH à payer (comptes débiteurs)	- 6 445	- 21 726
2150 Dettes salariales	- 33 501	- 26 486
Total du passif à court terme	14 460 \$	92 920 \$
Revenu différé		
2200 Revenu différé – Paiements reçus	195	1 082
2210 Droits de cotisation au CABAMC reportés	577 819	327 213
2211 Droits de cotisation au CABAMC reportés – catégorie 2	7 083	4 269
2213 Droits de cotisation au CABAMC reportés – catégorie 3	7 772	0
2214 Droits de cotisation au CABAMC reportés – catégorie 4	4 053	0
Total des revenus différés	596 922 \$	332 565 \$
Total du passif	611 383 \$	425 485 \$
Actifs nets		
Actifs net non affectés	292 298	304 884
Excédent des revenus par rapport aux dépenses	1 383 128	139 138
Total des actifs nets	1 675 426 \$	444 021 \$
Total du passif et des capitaux propres	2 286 808 \$	869 506 \$

Collège des agents de brevets et des agents de
 marques de commerce
 État des opérations
 Octobre 2024

	TOTAL	
	OCT. 2024	JANV. A OCT. 2024 (CUMUL ANNUEL)
REVENUS		
4000 Revenus associés à la cotisation des titulaires de permis		
4010 Cotisation des titulaires de permis – catégorie 1	289 247	2 889 096
4011 Cotisation des titulaires de permis de catégorie 1 – AP		1 525
4020 Droits de cotisation des agent(e)s de catégorie 2	3 542	35 417
4030 Droits de cotisation relatifs au permis de catégorie 3	3 999	38 861
4040 Droits de cotisation des agent(e)s inactif(-ve)s de catégorie 4	2 114	20 264
Total 4010 Cotisation des titulaires de permis – catégorie 1	298 901 \$	2 985 163 \$
4050 Frais d'examen	96 600	129 500
4051 Frais de l'examen des connaissances théoriques		47 607
4055 Frais liés aux demandes de révision d'un examen		3 200
Total 4050 Frais d'examen	96 600 \$	180 307 \$
4070 Revenus associés aux frais de demande	2 300	60 781
4060 Frais liés aux lettres et aux demandes de certificat	100	3 713
Total 4070 Revenu associé aux frais de demande	2 400 \$	64 494 \$
4200 Revenu réglementaire relatif à une décision disciplinaire		5 000
Total 4000 Revenu généré par la prestation des services et les droits de cotisation	397 901 \$	3 234 963 \$
REVENUS TOTAUX	397 901 \$	3 234 963 \$
DÉPENSES		
5500 Salaires et avantages sociaux	74 379 \$	719 830 \$
6005 Honoraires professionnels et frais de consultation		
6010 Honoraires professionnels – Services de comptabilité		75 001
6015 Frais de vérification		- 85
6030 Frais juridiques	27 417	282 771
6060 Frais de traduction	10 516	79 001
6210 Frais de consultation – Communications	2 791	17 482
6230 Frais de consultation – Ressources humaines		8 910
Total 6005 Honoraires professionnels et frais de consultation	40 724 \$	463 080 \$
6200 Frais de technologie et de systèmes		
6270 Frais de consultation en TI – Réseau et questions générales	983	10 470
6280 Frais de consultation en TI – Systèmes de licence	6 330	71 946
6290 Frais de consultation en TI – Site Web		17 299
Total 6200 Frais de technologie et de systèmes	7 313 \$	99 714 \$
6500 Frais de gouvernance du Conseil d'administration et des comités		
6501 Dépenses du Conseil d'administration		
6502 Conseil d'administration – Frais de réunion		9 664
6520 Conseil d'administration – Déplacements	2 423	11 735
6525 Conseil d'administration – Frais de repas		2 285
Total 6501 Dépenses du Conseil d'administration	2 423 \$	23 684 \$
6510 Conseil d'administration – Rémunération	5 000	79 008

**Collège des agents de brevets et des agents de
marques de commerce**
État des opérations
 Octobre 2024

	TOTAL	
	OCT. 2024	JANV. A OCT. 2024 (CUMUL ANNUEL)
6610 Comités – Rémunération des membres	10 725 \$	58 500 \$
Total 6500 Frais de gouvernance du Conseil d'administration et des comités	18 148 \$	161 193 \$
6700 Frais d'inscription et d'examen		
6710 Frais de consultation – Gestion des admissions		144 300
6720 Programmes d'inscription – Rémunération des membres		75 390
6730 Coûts du logiciel d'examen	17 446	46 228
Total 6700 Frais d'inscription et d'examen	17 446 \$	265 918 \$
7010 Frais et intérêts bancaires	214	1 542
7020 Frais de traitement des cartes de crédit	382	75 611
Total 7010 Frais et intérêts bancaires	596 \$	77 154 \$
7135 Assurances	4 405 \$	43 455 \$
7205 Frais de bureau		
6295 Honoraires du prestataire de services de paie	57	638
7130 Droits de cotisation et d'inscription		4 438
7215 Frais de bureau – Dépenses générales	668	3 758
7225 Frais de téléphonie – Téléphones cellulaires	200	601
7300 Frais de logiciels – Administration	2 814	24 218
Total 7205 Frais de bureau	3 739 \$	33 653 \$
7310 Frais liés aux déplacements et à la formation du personnel	23 597 \$	37 458 \$
8000 Amortissements	112	2 018
8005 Gain (perte) sur la cession d'actifs	1 060	1 060
Total 8000 Amortissements	1 172 \$	3 078 \$
Dépenses totales	191 517 \$	1 904 532 \$
AUTRES REVENUS		
4220 Intérêts gagnés	11 819	52 697
Total des autres revenus	11 819 \$	52 697 \$
EXCÉDENT DES REVENUS PAR RAPPORT AUX DÉPENSES	218 203 \$	1 383 128 \$

**Collège des agents de brevets et des agents de
 marques de commerce**
Comparison entre le budget et les chiffres réels
 Janvier à Octobre 2024

	TOTAL			
	CHIFFRES RÉELS	BUDGET	CHIFFRES RÉELS	% DU BUDGET
REVENUS				
4000 Revenus associés à la cotisation des titulaires de permis				
4010 Cotisation des titulaires de permis – catégorie 1	2 889 096	2 499 000	390 096	115.6 %
4011 Cotisation des titulaires de permis de catégorie 1 – AP	1 525		1 525	0.0 %
4020 Droits de cotisation des agent(e)s de catégorie 2	35 417	120 000	- 84 583	29.5 %
4030 Droits de cotisation relatifs au permis de catégorie 3	38 861	39 000	- 139	99.6 %
4040 Droits de cotisation des agent(e)s inactif(-ve)s de catégorie 4	20 264	21 500	- 1 236	94.3 %
Total 4010 Cotisation des titulaires de permis – catégorie 1	2 985 163 \$	2 679 500 \$	305 663 \$	111.4 %
4050 Frais d'examen	129 500	126 000	3 500	102.8 %
4051 Frais de l'examen des connaissances théoriques	47 607	64 750	- 17 143	73.5 %
4055 Frais liés aux demandes de révision d'un examen	3 200	15 000	- 11 800	21.3 %
Total 4050 Frais d'examen	180 307 \$	205 750 \$	- 25 443 \$	87.6 %
4070 Revenus associés aux frais de demande	60 781	42 300	18 481	143.7 %
4060 Frais liés aux lettres et aux demandes de certificat	3 713	2 500	1 213	148.5 %
Total 4070 Revenu associé aux frais de demande	64 494 \$	44 800 \$	19 694 \$	144.0 %
4099 Revenus associés à la réserve pour les dépenses imprévues		- 83 333	83 333	0.0 %
4200 Revenu réglementaire relatif à une décision disciplinaire	5 000		5 000	0.0 %
Total 4000 Revenu généré par la prestation des services et les droits de cotisation	3 234 963 \$	2 846 717 \$	388 246 \$	136.6 %
REVENUS TOTAUX	3 234 963 \$	2 846 717 \$	388 246 \$	113.6 %
DÉPENSES				
5500 Salaires et avantages sociaux	719 830 \$	767 999 \$	- 48 169 \$	93.7 %
6005 Honoraires professionnels et frais de consultation				
6010 Honoraires professionnels – Services de comptabilité	75 001	83 333	- 8 332	90.0 %
6015 Frais de vérification	- 85		- 85	0.0 %
6030 Frais juridiques	282 771	374 166	- 91 395	75.6 %
6050 Honoraires professionnels – Services de planification		12 083	- 12 083	0.0 %
6060 Frais de traduction	79 001	95 833	- 16 832	82.4 %
6210 Frais de consultation – Communications	17 482	50 666	- 33 184	34.5 %
6230 Frais de consultation – Ressources humaines	8 910	7 500	1 410	118.8 %
Total 6005 Honoraires professionnels et frais de consultation	463 080 \$	623 581 \$	- 160 501 \$	74.3 %
6200 Frais de technologie et de systèmes				
6270 Frais de consultation en TI – Réseau et questions générales	10 470	10 625	- 155	98.5 %
6280 Frais de consultation en TI – Systèmes de licence	71 946	90 140	- 18 194	79.8 %
6290 Frais de consultation en TI – Site Web	17 299	10 000	7 299	173.0 %
Total 6200 Frais de technologie et de systèmes	99 714 \$	110 765 \$	- 11 051 \$	90.0 %
6500 Frais de gouvernance du Conseil d'administration et des comités				
6501 Dépenses du Conseil d'administration				
6505 Dépenses du Conseil d'administration et des comités				
6502 Conseil d'administration – Frais de réunion	9 664	15 000	- 5 336	64.4 %
6520 Conseil d'administration – Déplacements	11 735	40 000	- 28 265	29.3 %
6525 Conseil d'administration – Frais de repas	2 285	5 000	- 2 715	45.7 %
Total 6501 Dépenses du Conseil d'administration	23 684 \$	60 000 \$	- 36 316 \$	39.5 %

**Collège des agents de brevets et des agents de
 marques de commerce**
Comparison entre le budget et les chiffres réels
 Janvier à Octobre 2024

	TOTAL			
	CHIFFRES RÉELS	BUDGET	CHIFFRES RÉELS	% DU BUDGET
6510 Conseil d'administration – Rémunération	79 008	76 250	2 758	103.6 %
6610 Comités – Rémunération des membres	58 500	111 021	- 52 521	52.7 %
Total 6500 Frais de gouvernance du Conseil d'administration et des comités	161 193 \$	247 271 \$	- 86 078 \$	65.2 %
6700 Frais d'inscription et d'examen	0.00			
6710 Frais de consultation – Gestion des admissions	144 300	204 167	- 59 867	70.7 %
6720 Programmes d'inscription – Rémunération des membres	75 390	117 917	- 42 527	63.9 %
6730 Coûts du logiciel d'examen	46 228	59 656	- 13 428	77.5 %
Total 6700 Frais d'inscription et d'examen	265 918 \$	381 740 \$	- 115 822 \$	69.7 %
7010 Frais et intérêts bancaires	1 542	2 200	- 658	70.1 %
7020 Frais de traitement des cartes de crédit	75 611	71 239	4 372	106.1 %
Total 7010 Frais et intérêts bancaires	77 154 \$	73 439 \$	3 715 \$	105.1 %
7135 Assurances	43 455 \$	48 190	- 4 736	90.2 %
7205 Frais de bureau				
6295 Honoraires du prestataire de services de paie	638	775	- 137	82.3 %
7130 Droits de cotisation et d'inscription	4 438	3 350	1 088	132.5 %
7215 Frais de bureau – Dépenses générales	3 758	4 500	- 742	83.5 %
7225 Frais de téléphonie – Téléphones cellulaires	601	800	- 199	75.1 %
7300 Frais de logiciels – Administration	24 218	24 830	- 612	97.5 %
Total 7205 Frais de bureau	33 653 \$	34 255 \$	- 602 \$	98.2 %
7310 Frais liés aux déplacements et à la formation du personnel	37 458 \$	71 574 \$	- 34 116	52.3 %
Dépenses totales	1 901 454 \$	2 358 814 \$	- 457 360 \$	80.6 %
RÉSULTAT NET D'EXPLOITATION	1 333 509 \$	487 903 \$	845 606 \$	273.3 %
Autres revenus				
4220 Intérêts gagnés	52 697 \$	20 833	31 864	252.9 %
Total Autres revenus	52 697 \$	20 833 \$	31 864 \$	252.9 %
7410 Dépenses imprévues		83 333	- 83 333	0.0 %
8000 Amortissements	2 018	3 000	- 982	67.3 %
8005 Gain (perte) sur la cession d'actifs	1 060		1 060	0.0 %
Total 8000 Amortissements	3 078	3 000	78	102.6 %
Total Autres dépenses	3 078 \$	3 000 \$	78 \$	102.6 %
RÉSULTAT NET (AUTRES REVENUES)	49 619 \$	- 65 500 \$	115 119 \$	-75.8 %
RÉSULTAT NET	1 383 128 \$	422 402 \$	960 725 \$	327.4 %

Collège des agents de brevets et des agents de
 marques de commerce
 État des opérations
 Janvier à Octobre 2024

	ADMINISTRATION ET OPÉRATIONS	CONSEIL ET GOUVERNANCE	COMMUNICATIONS ET RELATIONS AVEC LES PARTIES PRENANTES	RÉGLEMENTATION – PLAINTES	RÉGLEMENTATION – INSCRIPTION	TOTAL
REVENUS						
4000 Revenus associés à la cotisation des titulaires de permis						
4010 Cotisation des titulaires de permis – catégorie 1	2 889 096					2 889 096
4011 Cotisation des titulaires de permis de catégorie 1 – AP	1 525					1 525
4020 Droits de cotisation des agent(e)s de catégorie 2	35 417					35 417
4030 Droits de cotisation relatifs au permis de catégorie 3	38 861					38 861
4040 Droits de cotisation des agent(e)s inactif(-ve)s de catégorie 4	20 264					20 264
Total 4010 Cotisation des titulaires de permis – catégorie 1	2 985 163 \$	\$	\$	\$	\$	2 985 163 \$
4050 Frais d'examen					129 500	129 500
4051 Frais de l'examen des connaissances théoriques	47 607					47 607
4055 Frais liés aux demandes de révision d'un examen	3 200					3 200
Total 4050 Frais d'examen	50 807 \$	\$	\$	\$	129 500 \$	180 307 \$
4070 Revenus associés aux frais de demande	60 781					60 781
4060 Frais liés aux lettres et aux demandes de certificat	3 713					3 713
Total 4070 Revenu associé aux frais de demande	64 494 \$	\$	\$	\$	\$	64 494 \$
4200 Revenu réglementaire relatif à une décision disciplinaire		\$		5 000		5 000
Total 4000 Revenu généré par la prestation des services et les droits de cotisation	3 100 463 \$	\$	\$	5 000 \$	129 500 \$	3 234 963 \$
REVENUS TOTAUX	3 100 463 \$	\$	\$	5 000 \$	129 500 \$	3 234 963 \$
DÉPENSES						
5500 Salaires et avantages sociaux	715 385 \$	4 445 \$	\$	\$	\$	719 830 \$
6005 Honoraires professionnels et frais de consultation						
6010 Honoraires professionnels – Services de comptabilité	75 000					75 000
6015 Frais de vérification	- 85					- 85
6030 Frais juridiques	698	1 350		338	274 842	5 544
6060 Frais de traduction			38 157	1 256	39 588	79 001
6210 Frais de consultation – Communications			16 628		854	17 482
6230 Frais de consultation – Ressources humaines	8 910					8 910
Total 6005 Honoraires professionnels et frais de consultation	84 523 \$	1 350 \$	55 123 \$	276 098 \$	45 986 \$	463 080 \$
6200 Frais de technologie et de systèmes						
6270 Frais de consultation en TI – Réseau et questions générales	10 470					10 470
6280 Frais de consultation en TI – Systèmes de licence	71 946					71 946
6290 Frais de consultation en TI – Site Web			17 299			17 299
Total 6200 Frais de technologie et de systèmes	82 416 \$	\$	17 299 \$	\$	\$	99 714 \$
6500 Frais de gouvernance du Conseil d'administration et des comités						
6501 Dépenses du Conseil d'administration						
6505 Dépenses du Conseil d'administration et des comités						
6502 Conseil d'administration – Frais de réunion		9 664				9 664
6520 Conseil d'administration – Déplacements		11 735				11 735
6525 Conseil d'administration – Frais de repas		2 285				2 285
Total 6501 Dépenses du Conseil d'administration	\$	23 684 \$	\$	\$	\$	23 684 \$
6510 Conseil d'administration – Rémunération		79 008				79 008
6610 Comités – Rémunération des membres		48 850		9 650		58 500
Total 6500 Frais de gouvernance du Conseil d'administration et des comités	\$	151 543 \$	\$	9 650 \$	\$	161 193 \$
6700 Frais d'inscription et d'examen						
6710 Frais de consultation – Gestion des admissions					144 300	144 300
6720 Programmes d'inscription – Rémunération des membres					75 390	75 390
6730 Coûts du logiciel d'examen					46 228	46 228
Total 6700 Frais d'inscription et d'examen	\$	\$	\$	\$	265 918 \$	265 918 \$
Total 7010 Frais et intérêts bancaires	77 154 \$	\$	\$	\$	\$	77 154 \$
7135 Assurances	\$	43 455 \$	\$	\$	\$	43 455 \$
7205 Frais de bureau						
6295 Honoraires du prestataire de services de paie	612	26				638
7130 Droits de cotisation et d'inscription	4 438					4 438
7215 Frais de bureau – Dépenses générales	3 758					3 758
7225 Frais de téléphonie – Téléphones cellulaires	601					601
7300 Frais de logiciels – Administration	16 163	1 800	6 256			24 218
Total 7205 Frais de bureau	25 572 \$	1 826 \$	6 256 \$	\$	\$	33 653 \$
7310 Frais liés aux déplacements et à la formation du personnel	37 458	\$	\$	\$		37 458 \$
8000 Amortissements	2 018					2 018
8005 Gain (perte) sur la cession d'actifs	1 060					1 060
Total 8000 Amortissements	3 078					3 078
Dépenses totales	1 025 585 \$	202 618 \$	78 677 \$	285 748 \$	311 904 \$	1 904 532 \$
AUTRES REVENUS						
4220 Intérêts gagnés	52 697					52 697
Total des autres revenus	52 697 \$	\$	\$	\$	\$	52 697 \$
EXCÉDENT DES REVENUS PAR RAPPORT AUX DÉPENSES	2 127 574 \$	- 202 618 \$	- 78 677 \$	- 280 748 \$	- 182 404 \$	1 383 128 \$

College of Patent Agents and Trademark Agents Statement of Cash Flows

Janvier à Octobre 2024

	TOTAL
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	
Résultat net	1 383 128 \$
Ajustements pour réconcilier le résultat net et l'encaisse nette fournie par les activités d'exploitation :	
1400 Charges payées d'avance	- 9 401
1605 Équipement informatique – Amortissement cumulé	- 102
2000 Crédoeurs	- 69 791
2025 Carte de crédit RBC	6 151
2010 Comptes fournisseurs à payer	- 24 272
2015 Charges à payer – Rémunération des comités et du groupe de travail sur l'inscription	- 56 325
2050 TVH/TPS à payer (comptes débiteurs)	- 6 445
2060 TVH/TPS à payer (comptes débiteurs) TVH/TPS suspense	28 595
2150 Dettes salariales	- 33 501
2200 Revenu différé – Paiements reçus	195
2210 Droits de cotisation au CABAMC reportés – catégorie 1	577 819
2211 Droits de cotisation au CABAMC reportés – catégorie 2	7 083
2213 Droits de cotisation au CABAMC reportés – catégorie 3	7 772
2214 Droits de cotisation au CABAMC reportés – catégorie 4	4 053
Total des ajustements pour réconcilier le résultat net et l'encaisse nette fournie par les activités d'exploitation :	431 831 \$
Encaisse nette fournie par les activités d'exploitation	1 814 959 \$
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENTS	
1600 Équipement informatique	(2,183)
Encaisse nette fournie par les activités d'investissement	- 2 183 \$
AUGMENTATION DE L'ENCAISSE NETTE PENDANT LA PÉRIODE	1 812 776 \$
Encaisse au début de l'exercice	440,537
Encaisse à la fin de l'exercice	2 253 312 \$

Note de service

AU	Comité de vérification et des risques, Conseil d'administration
DE	Juda Strawczynski, premier dirigeant et registraire Sean Walker, directeur financier
DATE	19 novembre 2024
OBJET	Note de service sur la conformité législative

La présente note de service est adressée au Conseil d'administration du Collège des agents de brevets et des agents de marques de commerce (CABAMC) afin de fournir une mise à jour sur les exigences en matière de production de rapports sur la conformité législative et de versements que doit respecter le CABAMC.

TPS/TVH

Le CABAMC est tenu de produire des déclarations de TPS/TVH pour chaque trimestre avant la fin du mois suivant. La dernière déclaration pour la période du 1^{er} juillet au 30 septembre 2024 a été déposée auprès de l'Agence du revenu du Canada (ARC) le 17 octobre 2024, avec un remboursement de 14 174 \$, qui a été reçu le 28 octobre. La déclaration pour le prochain trimestre (du mois d'octobre au mois de décembre) doit être déposée d'ici le 31 janvier.

Retenues sur la paie

Le CABAMC compte des employés et des membres du Conseil d'administration qui reçoivent une rémunération pour leurs postes au Conseil. Par conséquent, le CABAMC est tenu de faire des retenues sur la paie pour les divers programmes du gouvernement fédéral. Ces programmes comprennent notamment le Régime de pensions du Canada (RPC), le Régime québécois d'assurance parentale (RQAP), le Régime des rentes du Québec (RRQ), l'assurance-emploi et l'impôt sur le revenu (ARC et Revenu Québec). Le CABAMC est un déclarant mensuel en ce qui concerne les retenues sur la paie et doit les remettre à l'Agence du revenu du Canada (ARC) et à Revenu Québec au plus tard le 15^e jour du mois suivant le versement de la paie aux membres du personnel.

Le CABAMC est à jour en ce qui concerne le versement des retenues à la source à l'ARC et à Revenu Québec à la fin de septembre 2024.

Exigences en matière de déclarations annuelles auprès de l'ARC

Le CABAMC devra produire, auprès de l'ARC, une Déclaration de renseignements des organismes sans but lucratif (T1044) pour l'année 2023, dans les six mois suivant l'année se terminant le 31 décembre 2023, et ce, d'ici le 30 juin 2024. Le CABAMC n'étant pas une entité assujettie à l'impôt, l'impôt sur le revenu ne sera pas exigé, mais les déclarations doivent tout de même être soumises. Grant Thornton a préparé et envoyé la déclaration par la poste à la fin du mois d'avril au nom du CABAMC et la confirmation sera envoyée par l'ARC après réception.

Rapport annuel et états financiers vérifiés

Le rapport annuel du CABAMC a été présenté au ministère de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie, conformément à l'article 25i de la Loi sur le CABAMC. Le rapport devait être remis le 31 mars et a été déposé au Parlement par le ministre le 6 mai 2024. En vertu de l'article 30 du Règlement administratif, nous devons également publier (sur le site Web) un rapport sur les dépenses du Conseil et des comités payées au cours de l'année. Ce rapport, y compris les états financiers vérifiés, a été préparé et publié sur le site Web du CABAMC avant le 31 mars et a également été présenté au ministre. Ces informations ont également été présentées lors de l'assemblée générale annuelle (AGA) du CABAMC du 13 juin.

Loi sur la protection des renseignements personnels et Loi sur l'accès à l'information

Le CABAMC est soumis à la *Loi sur la protection des renseignements personnels* et à *Loi sur l'accès à l'information*. Conformément à l'article 94 de la *Loi sur l'accès à l'information* et à l'article 72 de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, le CABAMC a présenté, au début de septembre 2023, deux rapports sur ses activités, qui seront déposés devant le Parlement par le ministre en notre nom. Ces rapports ont également été publiés sur le site Web du CABAMC.

Loi sur les langues officielles

Le CABAMC estime se conformer pleinement à la *Loi sur les langues officielles*. Les membres du personnel recevront une deuxième formation avant la fin de l'année sur la partie VII de la *Loi sur les Langues officielles* par un conférencier invité qui expliquera comment les politiques institutionnelles, les programmes, les consultations et autres activités peuvent promouvoir la vitalité des communautés linguistiques en situation minoritaire au Canada. Cela faisait partie du plan de formation que le CABAMC a fourni au commissaire aux langues officielles.

Attestation de conformité

En signant ci-dessous, Juda Strawczynski, premier dirigeant et registraire, et Sean Walker, directeur financier (externalisé), reconnaissent que les déclarations faites dans la présente note sont exactes et que le CABAMC est en conformité avec toutes les exigences législatives indiquées dans le certificat ci-dessous.



Juda Strawczynski
Premier dirigeant et registraire



Sean Walker, CPA, CGA, CIA
Directeur financier

1 25 (1) Au plus tard le 31 mars de chaque année, le Collège présente au ministre un rapport de ses activités pour l'année civile précédente.

(2) Le ministre fait déposer un exemplaire du rapport devant chaque chambre du Parlement dans les quinze premiers jours de séance de celle-ci suivant sa réception.

**Certificat de conformité législative
CONFIRMATION DES OBLIGATIONS LÉGALES
Pour la période se terminant le 31 octobre 2024**

	OBLIGATION À REMPLIR	CONFIRMATION
1.	<p><i>Loi sur la taxe d'accise (Canada) (incluant la TPS ou la TVH)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Présentation du rapport trimestriel et versement de la taxe nette exigible sur les produits et services 	Oui
2.	<p><i>Loi sur l'assurance-emploi (Canada)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Déduction, rétention et soumission des cotisations de l'employeur et des employé(e)s à l'assurance-emploi (traitées par Wagepoint) 	Oui
3.	<p><i>Loi sur les pensions (Canada)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Déduction, rétention et soumission des cotisations de l'employeur et des employé(e)s au RPC (traitées par Wagepoint) 	Oui
4.	<p><i>Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Déduction, rétention et soumission des salaires (traitées par Wagepoint) 	Oui
5.	<p><i>Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Fourniture de l'état de la rémunération payée (T4 et T4A) aux employé(e)s et aux autres personnes rémunérées par le Collège Production des déclarations auprès de l'ARC avant le 28 février 	Oui
6.	<p><i>Loi sur la Régie de l'assurance maladie du Québec – Impôt-santé des employeurs (ISE)/cotisation au Fonds des services de santé (FSS) (Québec)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Rapport et versement de l'ISE ou de la cotisation au FSS 	Oui
7.	<p><i>Loi sur l'assurance parentale – Régime québécois d'assurance parentale (RQAP – Québec)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Rapport et versement de l'ISE ou de la cotisation au FSS 	Oui
8.	<p><i>Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Production d'une déclaration annuelle de renseignements des organismes sans but lucratif (T1044) d'ici le 30 juin 	Oui
9.	<p><i>Loi sur le CABAMC (Canada)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Présentation du rapport annuel du CABAMC au ministère de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie au plus tard le 31 mars 	Oui

Bilan de l'année 2024

Cadre stratégique du CABAMC

1. Infrastructure organisationnelle et réglementaire
2. Perfectionnement professionnel et compétences
3. Réglementation professionnelle
4. Relations et communications
5. Gouvernance, y compris la responsabilité financière



Infrastructure organisationnelle et réglementaire : Infrastructure

- Lancement de la nouvelle plateforme en ligne du CABAMC
- Migration réussie vers la plateforme
- Amélioration du portail des titulaires de permis et renouvellement sans accroc pour 2024
- Amélioration du registre public
- EN COURS – Portail des demandes (lancement à l'automne 2024)
- EN COURS – Le nouveau rapport annuel comportera de meilleures données et continuera d'apporter des améliorations conviviales au registre public (2025)
- EN COURS – Rationalisation du traitement des plaintes en ligne (2025)

Infrastructure organisationnelle et réglementaire : Conformité réglementaire et à la Politique de gestion des risques opérationnels (PGRO)

- Toutes les exigences fédérales sont respectées
 - Le rapport annuel a été soumis et déposé au Parlement
 - Les rapports sur la *Loi sur l'accès à l'information* et la *Loi sur la protection des renseignements personnels* ont été soumis et déposés au Parlement
 - *Loi sur les langues officielles* : Les recommandations du Commissaire aux langues officielles ont été mises en œuvre; formation continue sur la *Loi sur les langues officielles*
- Le fondement du cadre de gestion des risques opérationnels a été établi
- La préparation aux situations d'urgence est en cours

Infrastructure organisationnelle et réglementaire : Renforcement de l'équipe du CABAMC

- Mise à jour des descriptions de postes afin de refléter les rôles actuels
- Lancement du cadre de rendement
- Mise à jour du manuel de l'employé(e)
(pour le 1^{er} janvier 2025)
- Formation en vue de renforcer l'expertise
 - Dîners-causeries
 - Conférence du Réseau canadien des organismes de réglementation (RCOR) à Ottawa
- Recrutement à l'interne pour la fonction de directeur financier



Jada Strawczynski (He/Him) • You
 CEO and Registrar, CPATA (College of Patent Agents & Trademark Agents)
 17h • 🌐

So proud of this team.

#Team CPATA - CABAMC #ProfessionalRegulation Canadian Network of Agencies for Regulation (CNAR)



CPATA - CABAMC
 560 followers
 17h • 🌐

Professional regulation is fast-evolving with advances in technology, changes in professional service landscapes and a shifting understanding of the responsibility of regulators in supporting cultural safety. #CPATA staff participated in **Canadian Network of Agencies for Regulation (CNAR)**'s conference this week to both gain and share important learnings.

La réglementation professionnelle évolue rapidement avec les progrès technologiques, les changements dans l'ensemble des services professionnels et une compréhension changeante de la responsabilité des organismes réglementaires à soutenir la sécurité culturelle. Le personnel du #CABAMC a participé à la conférence du Réseau canadien des organismes de réglementation cette semaine pour acquérir et partager des apprentissages importants.

Show translation



Andrew Currier and 28 others

1 repost



CPATA - CABAMC
 534 followers
 10mo • Edited • 🌐

Stephanie Curcio, Chair of the **American Intellectual Property Law Association (AIPLA)**'s Emerging Technologies Committee, spoke to CPATA employees about how #AI will impact the #IP ecosystem and professions. Thank you Stephanie for ...more

Show translation



Perfectionnement professionnel et compétences

- Mise en œuvre réussie des nouveaux examens de compétence

	ECTMC	ECTB	ECAAMC	ECAAB
N ^{bre} d'agent(e)s part.*	40	40	12	20
N ^{bre} de form. d'exam.**	4	4	8	16
Date d'examen	Le 5 mars 2024	19 mars 2024	18 sept. 2024 – A 19 sept. 2024 – B	28 oct. 2024 – 1A 29 oct. 2024 – 1B 30 oct. 2024 – 2A 31 oct. 2024 – 2B
N ^{bre} de candidats	58 (47 ANG, 11 FR)	77 (77 ANG)	46 (36 ANG, 10 FR)	68 (67 ANG, 1 FR)
Taux de réussite	86 %	96 %	À déterminer	À déterminer



*Comprend l'élaboration de questions, l'établissement de normes et de la notation, les essais pilotes,

l'élaboration d'un examen modèle et la révision bilingue

**Comprend les versions anglaises et françaises, des modèles et les formulaires de 2024

Perfectionnement professionnel et compétences : Consultation sur le profil des fondements professionnels

- Un profil des fondements professionnels a été mis au point
- Les titulaires de permis ont été consultés au sujet du profil préliminaire à l'aide d'un sondage de validation :
 - Globalement, **108 personnes** ont répondu au sondage
- Le profil sera finalisé d'ici la fin de 2024
- Il sera soumis au Conseil pour adoption au printemps 2025.



Perfectionnement professionnel et compétences : Consultation sur les voies d'accès au permis d'exercice

- Du mois de juin au mois d'octobre 2024, le CABAMC a recueilli des renseignements auprès des titulaires de permis et d'autres intervenants de la PI au sujet de leurs expériences et leurs commentaires en lien avec les apprentissages, qui seront utilisés dans l'examen des options susceptibles d'améliorer l'obtention du permis d'exercice.
 - **11 discussions de groupe** avec un total de **47 participant(e)s**
 - 1 de ces discussions de groupe s'est faite auprès des consommateurs, 1 s'est faite auprès de l'IPIC et 1 s'est faite auprès de l'OPIIC; le reste de ces discussions de groupe ont été faites auprès des représentant(e)s d'entreprises, des agent(e)s en formation ou des superviseur(-euse)s.
 - Il y a eu **2 tables rondes** à la Conférence de l'IPIC.
 - **136 sondages** ont été entièrement remplis
 - **Trois observations écrites** ont été fournies en réponse au document de consultation





Pathways to Licensure

cpata-cabamc.ca
info@cpata-cabamc.ca



CPATA - CABAMC

560 followers

2w •

Wrapping up the first day of [#IPIC2024StJohns](#)! The sessions were enlightening and the opportunities to connect were inspiring. CPATA's lunchtime roundtable discussions to gather perspectives on the apprenticeships was the highlight of the day for us. Thank you to everyone who participated – we're energized by your insightful ideas and suggestions. [#CdnInnovation](#) [#Innovation](#) [#IP](#)

Nous terminons la première journée de [#IPIC2024StJohns](#) ! Les séances ont été enrichissantes et les occasions de nouer des liens ont été inspirantes. La table ronde du CABAMC à l'heure du dîné, visant à recueillir des points de vue sur les apprentissages, a été le point culminant de la journée. Merci à tous ceux et celles qui ont participé - nous sommes enrichis par vos idées et suggestions perspicaces. [#InnovationCdn](#) [#Innovation](#) [#PI](#)



Réglementation professionnelle : Code de déontologie

- Continuer à éduquer
- Engagement proactif :
 - Série de vidéos sur l'élaboration du Code de déontologie (élaboration en 2024; production et publication en 2025)
 - Des réponses ont été produites relativement à des demandes de renseignements sur la déontologie et la conduite des agent(e)s, ou relativement à des plaintes
 - Ressources en matière d'éthique : Continuer à publier des articles; lancement d'une page Web interrogeable d'articles en matière d'éthique

REMARQUE : Il est encore trop tôt pour envisager la modification des Règles, mais elle sera éventuellement nécessaire



Réglementation professionnelle : Plaintes, mesures disciplinaires et pratique non autorisée Une année de premières

- Enquêtes – Premier rejet du registraire (confirmé par le Comité d'enquête [CE])
- Discipline : Premières suspensions du CE; deuxième et troisième audiences du Comité de discipline (CD)
- Pratique non autorisée : Premier avertissement émis pour pratique non autorisée



En chiffres – Plaintes et mesures disciplinaires

	2021	2022	2023	2024
Enquêtes liées à l'éthique	4	29	30	24
Enquêtes liées à la conduite des agent(e)s	1	12	12	8
Plaintes pour inconduite	7	3	5	5
Audiences disciplinaires	0	0	1	3
Plaintes concernant la pratique non autorisée	0	1	7	>100

Réglementation professionnelle : Secret professionnel de l'agent(e) de PI

- Consultation avec le cabinet du ministre, le personnel d'ISDE, les autres organismes de réglementation et l'IPIC pour soutenir l'évolution continue du secret professionnel des agent(e)s de brevets et des agent(e)s de marques de commerce.



Réglementation professionnelle : Consultation sur le Rapport annuel des titulaires de permis (en cours)

- À compter de 2025, en plus des questions existantes quant à l'assurance responsabilité civile professionnelle, la conformité à l'article 73 du Règlement administratif et la résidence canadienne, le CABAMC ajoutera de nouvelles questions obligatoires et facultatives au Rapport annuel des titulaires de permis.
- Nous recueillons de la rétroaction à leur sujet du 15 octobre au 15 novembre 2024.
 - 5 soumissions ont été reçues à ce jour.



Réglementation professionnelle : Assurance responsabilité civile professionnelle (ARCP)

- Contexte :
 - 2020 : Rapport d'Axxima
 - 2021 : Consultation du CABAMC concernant les exigences appropriées en matière d'assurance; le Conseil a approuvé les exigences en matière d'ARCP
 - 2022 : Les exigences obligatoires en matière d'ARCP entrent en vigueur; double assurance pour les agent(e)s-avocat(e)s dans toutes les provinces sauf la Colombie-Britannique et le Québec.
 - Été 2023 : L'association d'assurance des juristes canadiens (AAJC) a élargi son assurance pour répondre aux exigences du CABAMC; la double assurance est maintenant seulement nécessaire en Ontario et en Alberta.
 - Automne 2024 : Le programme de LAWPRO pour 2025 a été approuvé afin d'inclure une police facultative de 2 000 \$ pour répondre aux exigences du CABAMC.

- Continuation de la surveillance de l'accès à la couverture.



Relations et communications : Renforcement de l'engagement des titulaires de permis

Importante sensibilisation des titulaires de permis, notamment :

- Engagement des titulaires de permis : 1:1; bulletin d'information, webinaire, webdiffusion des réunions du Conseil
- Consultation – Voies d'accès au permis d'exercice : Groupes de discussion, sondages et observations sur l'apprentissage
- Consultation – Profil des fondements professionnels
- Consultation – Rapport annuel des titulaires de permis et sondage démographique
- Le premier dirigeant et les administrateur(-trice)s mènent de la sensibilisation par l'intermédiaire de cabinets et de séries de webinaires.
- IPIC : Travail sur les relations et l'engagement par le biais de la conférence de l'IPIC; rencontre avec la communauté de pratique des titulaires individuels ou travaillant dans un petit cabinet

Communications : En chiffres

- Site Web : 151 000 consultations
 - Pages les plus consultées : Page d'accueil, Trouver un(e) agent(e), Devenir un(e) agent(e), les pages de Renseignements sur les examens, Profils de compétences, Catégories et états de permis et Détails du renouvellement
- Bulletin d'information et courriels :
 - 12 bulletins d'information et 12 courriels
 - Taux d'ouverture moyen de 61 %
 - Taux de clic moyen de 14 %
 - 260 inscriptions par le public (par rapport à 238 en 2023)
- LinkedIn
 - 572 abonnés (augmentation de 167 en 2024)
 - 22 035 impressions suscitées par les publications
 - 438 réactions aux publications

Relations et communications : Établir des relations gouvernementales

- Journée en personne à l'OPIC et balado de l'OPIC
- Consultation sur les apprentissages et les opérations
- Réunions régulières avec le personnel de l'ISDE et de l'OPIC

Relations et communications : Expansion des consultations auprès des participants à l'écosystème canadien de la PI.

- Par exemple : Sensibilisation sur les voies d'accès
- Par exemple : Consultations auprès de l'OPIC et d'autres participants du système de la PI concernant le rôle des agent(e)s de brevets et des agent(e)s de marques de commerce; fonction de registre du CABAMC; comment trouver des professionnel(-le)s de la PI compétent(e)s, etc.

Relations et communications : Consultation des organismes de réglementation

- **Organismes (internationaux) de réglementation de la PI :**
Consultations auprès de l'USPTO, l'Angleterre et le Pays de Galles (IPReg), l'Australie, la Nouvelle-Zélande, Singapour
- **Barreaux :** Consultations auprès de la Fédération des ordres professionnels de juristes du Canada, différents barreaux, certains universitaires du droit et certaines facultés de droit
- **Ingénieurs :** Ingénieurs Canada, Ordre des ingénieurs de l'Ontario, présentation préliminaire aux doyens des facultés de génie

Relations et communications : Leadership dans la réglementation professionnelle

- RCOR : Atelier « Right Touch Regulation in Action » (février 2024)
- RCOR : Atelier « Which Rights Where? Understanding the Canadian Charter of Rights and Freedoms in the Regulatory Context » (octobre 2024)
- RCOR : Atelier « *How are We Doing? Assessing the Performance of a Regulator* », avec Alan Clamp, PDG, Professional Standards Authority (octobre 2024)
- RCOR : Événement de discussion et de réseautage « Community of Practice: Entry to Practice and Registration » (Jen Slabodkin, octobre 2024)
- RCOR : Education Program Advisory Committee (Jen Slabodkin, 2024)
- Conférence de l'Ordre des ingénieurs de l'Ontario : « Exploring the Public Interest in a Changing World » (novembre 2024)

CPATA - CABAMC
 560 followers
 1d • 🌐

As regulators, which metrics should we use to measure, understand and report on key outcomes? This was the central theme of a #CNARTV talk between #CPATA CEO and Registrar **Juda Strawczynski** and **Alan Clamp** of the Professional Standards Authority ...more

Show translation

Professional Standards Authority
 2,785 followers
 2d • Edited • 🌐

Our Chief Executive **Alan Clamp** was pleased to chat about assessing the performance of regulators in an interview with **Juda Strawczynski**, CEO of the College of Patent Agents and Trademark Agents (**CPATA - CABAMC**) in ...more



You and 13 others

1 repost

- Like
- Comment
- Repost
- Share

CPATA - CABAMC
 534 followers
 7mo • 🌐

CPATA's CEO and Registrar **Juda Strawczynski** was at the **Law Society of Ontario** for its annual intellectual property program, discussing the role of patent agent and trademark agent regulation in Canada. Thank you to all participants for the ...more

Show translation



35

1 comment





Paula Clancy (She/Her) • 1st
Certified Specialist in Intellectual Property Law (Trademarks)
8mo • Edited •

Important discussions today at [Law Society of Ontario](#) "28th Intellectual Property Law: The Year in Review" on professional regulation and the Canadian IP profession. Pleased to have participated on behalf of [Intellectual Property Institute of Canada \(IPIC\)](#) with [Andrew Currier](#) [Juda Strawczynski](#) of CPATA and [Jordan Furlong](#). Thank you to my fellow panelists for the open conversation. [#iplaw](#)
[#modernregulationforipagents](#)



Gouvernance

1. Le cycle de réunions du Conseil d'administration et des comités se poursuit sans accroc
2. Le processus électoral est géré efficacement
3. Formation continue des administrateur(-trice)s et du personnel, y compris le lancement du portail de ressources éducatives pour les administrateur(-trice)s.
4. Une auto-évaluation quant à l'adoption des principes de la juste mesure pour les administrateur(-trice)s et le Conseil est en cours d'élaboration
5. Un processus d'évaluation du premier dirigeant en cours d'élaboration
6. Un registre des conflits devra être mis sur pied



Responsabilité financière

Budget 2024

- Établi sur une base prudente compte tenu de l'importante incertitude quant aux revenus et aux dépenses
- Les revenus dépassent les prévisions; les dépenses bien gérées sont inférieures au budget
- Les montants accrus sont mis en réserve

Budget de 2025

- Moins d'incertitude prévue du côté des revenus
- Il y a certaines incertitudes concernant les dépenses liées à la réglementation professionnelle, notamment en ce qui concerne la discipline professionnelle et la pratique non autorisée



Des questions?

Jalon de projet	Description du projet/livrables	Début	Fin	Composante du cadre stratégique	État d'avancement en novembre
<p>Interactions avec les parties prenantes</p>	<p>Poursuivre les interactions avec les parties prenantes et mener des activités de sensibilisation régulières auprès des titulaires de permis, de l'IPIIC, du gouvernement, de l'OPIC, d'autres organismes de réglementation, etc.</p>	<p>Janv. 2024</p>	<p>Déc. 2024</p>	<p>Relations et communications</p>	<p>Les activités de sensibilisation menées à ce jour dans le cadre du programme pour 2024 sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réunions en personne avec l'OPIC et ISED pour faire le point sur le CABAMC (janvier) - Réunions avec le premier dirigeant et le président de l'IPIIC - Sensibilisation des partenaires de l'écosystème de la propriété intellectuelle (Collectif d'actifs en innovation, Propriété intellectuelle Ontario, etc.) à l'initiative sur les voies d'accès - Présentations du premier dirigeant au séminaire du RCOR et au symposium régional de CLEAR - Discussions en cours avec les ordres professionnels de juristes et la Fédération des ordres professionnels de juristes du Canada à propos d'une série de domaines d'intérêt commun en matière de réglementation - Participation à la conférence annuelle de l'IPIIC
<p>Plaintes et mesures disciplinaires</p>	<p>Continuer de recevoir et d'examiner les plaintes à mesure qu'elles se présentent</p> <p>Évaluation des principales affaires et procédures (microévaluation du risque réglementaire) (en cours)</p>	<p>Janv. 2023</p>	<p>En cours</p>	<p>Réglementation professionnelle</p>	<p>En cours</p>

Jalon de projet	Description du projet/livrables	Début	Fin	Composante du cadre stratégique	État d'avancement en novembre
Pratique non autorisée	Poursuite de l'examen des questions relatives à la pratique non autorisée à mesure qu'elles se présentent et détermination des mesures réglementaires appropriées	En cours	En cours	Réglementation professionnelle	En cours; le CABAMC a adressé ses premiers avertissements concernant la pratique non autorisée aux titulaires de permis et au public, à l'été et l'automne 2024
Formation sur le Code de déontologie	Élaborer le contenu de la formation des titulaires de permis en ce qui concerne le Code de déontologie Articles relatifs aux enquêtes déontologiques Lancement d'une nouvelle page Web consacrée aux analyses et orientations éthiques et dotée d'une fonctionnalité de recherche améliorée, afin de faciliter l'accès des titulaires de permis à des conseils éthiques proactifs	Avr. 2024	En cours	Perfectionnement professionnel et compétences	Succès du lancement d'une nouvelle page Web consacrée aux analyses et orientations éthiques et dotée d'une fonctionnalité de recherche améliorée, afin de faciliter l'accès des titulaires de permis à des conseils éthiques proactifs. Production d'une vidéo sur la formation sur le Code de déontologie qui sera disponible en 2025.

Jalon de projet	Description du projet/livrables	Début	Fin	Composante du cadre stratégique	État d'avancement en novembre
Profils de compétences	Élaborer, valider et publier des profils de fondements professionnels pour compléter les profils de compétences	Mars 2022	Déc. 2024	Perfectionnement professionnel et compétences	Des agent(e)s de brevets et des agent(e)s de marques de commerce ont été recrutés pour participer à ce projet et se sont réunis pendant le printemps 2024 pour conseiller le personnel et les spécialistes en psychométrie du CABAMC au sujet de l'élaboration de l'ébauche du profil des fondements professionnels. L'ébauche (en anglais et en français) a été communiquée au Conseil d'administration et aux comités du CABAMC, puis a fait l'objet d'une consultation avec les membres des professions, à l'issue de laquelle plus de 100 titulaires de permis ont participé à l'enquête du CABAMC. Le profil sera finalisé d'ici la fin de l'année 2024 et soumis à l'approbation du Conseil d'administration en 2025.
Renforcement de l'apprentissage	Analyse du modèle d'apprentissage actuel pour déterminer si des changements sont nécessaires Recherche sur les pratiques exemplaires en matière d'apprentissage et d'apprentissage par l'expérience; communication avec la profession pour déterminer les forces, les faiblesses et les possibilités d'améliorer les apprentissages; modifications éventuelles à la « Politique sur les programmes de formation approuvés »	Janv. 2023	À déterminer	Perfectionnement professionnel et compétences	Consultation organisée de juin à octobre 2024 : 11 groupes de discussion avec un total de 47 participants; 2 tables rondes à l'IPIC; 136 réponses à l'enquête; 3 observations écrites en réponse au document de consultation Analyse des commentaires au cours de 2024 et au début de 2025

Jalon de projet	Description du projet/livrables	Début	Fin	Composante du cadre stratégique	État d'avancement en novembre
<p>Prestation d'examens</p>	<p>Élaborer et faire passer des examens de compétence équitables et défendables sur le plan psychométrique</p> <p>Examens (transitoires) de 2023 :</p> <ul style="list-style-type: none"> · Examen de compétence des agent(e)s de marques de commerce – Parties A et B · Examen de compétence des agent(e)s de brevets – Épreuves A, B, C et D <p>(Nouveaux) examens de 2024 :</p> <ul style="list-style-type: none"> · Examen des connaissances théoriques sur les marques de commerce · Examen des connaissances théoriques sur les brevets · Examen des connaissances appliquées des agent(e)s de marques de commerce · Examen des connaissances appliquées des agents(e)s de brevets · Planification des horaires · Recrutement · Perfectionnement · Révision · Examens · Inscription · Correction · Résultats 	<p>Janv. 2024</p>	<p>En cours</p>	<p>Perfectionnement professionnel et compétences</p>	<p>Prestation des examens de connaissances théoriques sur les brevets et les marques de commerce</p> <p>Examens de connaissances appliquées administrés à l'automne 2024</p>

Jalon de projet	Description du projet/livrables	Début	Fin	Composante du cadre stratégique	État d'avancement en novembre
Examens : Élaboration des politiques	Élaborer et faire passer des examens de compétence équitables et défendables sur le plan psychométrique <ul style="list-style-type: none"> · Spécifications des examens · Méthodologies relatives aux notes de passage · Politiques d'élaboration et d'administration 	Janv. 2023	Juin 2024	Perfectionnement professionnel et compétences	Achevé
Praticien(ne)s étranger(-ère)s – renouvellements	Remplir chaque année des déclarations confirmant l'admissibilité et le paiement des droits pour continuer à figurer dans le registre public <ul style="list-style-type: none"> · Déterminer si les renouvellements en ligne sont possibles; dans le cas contraire, utiliser des formulaires en format PDF 	Mai 2024	Juin 2024	Infrastructure organisationnelle et réglementaire	La configuration du système et le cycle de renouvellement des praticien(ne)s étranger(-ère)s sont terminés.
Renouvellements de permis en 2024	Renouvellement en ligne des permis pour les agent(e)s de brevets et les agent(e)s de marques de commerce admissibles Configuration du renouvellement	Févr. 2024	Avr. 2024	Infrastructure organisationnelle et réglementaire	Achevé
Portail de présentation des demandes	Automatiser les demandes de permis d'agent(e)s de brevets et d'agent(e)s de marques de commerce via le portail de présentation des demandes <ul style="list-style-type: none"> · Définir les besoins · Configuration de demandes dans Workbench 	Avr. 2024	Déc. 2024	Infrastructure organisationnelle et réglementaire	Lancement progressif du portail de présentation des demandes : 6 novembre 2024
Budget de 2025 et budgets pluriannuels	Élaborer le budget et le cadre pour 2025 et passer à un budget annuel pluriannuel (plus de 3) avec l'aide du Comité des risques et de la vérification et du Conseil d'administration	Juin 2024	En cours	Infrastructure organisationnelle et réglementaire	<i>Le projet est mal décrit. L'objectif est d'élaborer le budget de 2025 et de commencer à faire une planification financière à plus long terme (plutôt que d'établir des budgets pluriannuels, ce qui ne serait pas approprié compte tenu du besoin d'agilité).</i>

Jalon de projet	Description du projet/livrables	Début	Fin	Composante du cadre stratégique	État d'avancement en novembre
Renouvellement de l'assurance du CABAMC	Examiner les exigences en matière d'assurance et la couverture disponible. <ul style="list-style-type: none"> - Responsabilité civile générale - Couverture en matière de cybersécurité - Responsabilité civile des administrateur(-trice)s et des dirigeant(e)s (y compris l'excédent) Renouvellement des assurances pour tous les programmes – apport du Comité des risques et de la vérification	Mars 2024	Avr. 2024	Infrastructure organisationnelle et réglementaire	Achevé. La couverture en place a un coût raisonnable.
Intervention en cas d'urgence	Décrire comment le CABAMC réagira à une situation d'urgence pouvant limiter l'accès au bureau virtuel, aux dossiers et à l'équipement, comment il exercera ses activités pendant une telle situation et comment il s'en rétablira. Plan de préparation aux situations d'urgence	Janv. 2024	Sept. 2024	Infrastructure organisationnelle et réglementaire	Une première ébauche du plan de préparation aux situations d'urgence comprenant une chaîne téléphonique en cas d'urgence a été élaborée. Prochaines étapes : Feuille de travail sur la vulnérabilité et poursuite de l'élaboration du plan de préparation aux situations d'urgence
Gestion des risques réglementaires et opérationnels	Maintenir les systèmes de gestion des risques réglementaires et opérationnels Examen régulier du (des) cadre(s) de risque d'entreprise	Sept. 2023	Janv. 2024	Infrastructure organisationnelle et réglementaire	La matrice des risques est régulièrement examinée par le Comité de vérification et des risques et par le Conseil d'administration.
Excellence du rendement	Fixer des objectifs individuels pour le personnel et veiller à une rétroaction continue Lancement progressif du nouveau formulaire Activité porte ouverte du premier dirigeant Contrôles trimestriels du personnel	Janv. 2023	En cours	Infrastructure organisationnelle et réglementaire	Lancement du programme d'excellence du rendement du personnel; le programme annuel d'excellence du rendement devrait avoir lieu d'un printemps à l'autre chaque année à l'avenir. Réunions d'établissement des objectifs de 2024 tenues avec le personnel

Jalon de projet	Description du projet/livrables	Début	Fin	Composante du cadre stratégique	État d'avancement en novembre
<p>Formation du personnel</p>	<p>Fournir au personnel des formations annuelles dans le cadre de déjeuners-conférences, de modules en ligne, etc., dans les domaines suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> · Langues officielles · Protection des renseignements personnels/accès à l'information · Tendances en matière de réglementation professionnelle et de propriété intellectuelle · Équité, diversité et inclusion (EDI) et réconciliation avec les Autochtones · Technologie · Plans d'intervention d'urgence et gestion des dossiers · RH et perfectionnement professionnel 	<p>Juin 2023</p>	<p>Juin 2024</p>	<p>Infrastructure organisationnelle et réglementaire</p>	<p>Déjeuners-conférences à ce jour : Politiques de gouvernance, politique sur les langues officielles, introduction à la réflexion conceptuelle</p> <p>Le personnel a assisté à la conférence 2024 du RCOR (Ottawa)</p>

Jalon de projet	Description du projet/livrables	Début	Fin	Composante du cadre stratégique	État d'avancement en novembre
<p>Équité, diversité et inclusion (EDI) et stratégie de réconciliation avec les Autochtones</p> <p>1. Inclusion dans la profession</p> <p>2. Formation des agent(e)s</p> <p>3. Approches organisationnelles du CABAMC</p>	<p>Développer des approches du CABAMC basées sur 3 domaines d'activité interdépendants :</p> <ol style="list-style-type: none"> Gouvernance et fonctionnement du CABAMC : gouverner et gérer le CABAMC de manière à ce que l'EDI et la réconciliation avec les Autochtones soient prises en compte Compétences et normes des agent(e)s de marques de commerce et de brevets : Éducation et formation en matière de compétence culturelle, conformément aux appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation Entrée dans la profession : Efforts visant à établir et à soutenir une profession d'agent(e) de marques de commerce et d'agent(e) de brevets qui reflète la population du Canada; élimination des obstacles déraisonnables à l'entrée 	Janv. 2024	En cours	Infrastructure organisationnelle et réglementaire	<p>En cours</p> <ul style="list-style-type: none"> Examen du rapport sur l'inégalité salariale dans les professions d'agent(e) de brevets et d'agent(e) de marques de commerce afin de mieux comprendre l'environnement actuel et les obstacles Discussions avec des spécialistes de l'EDI et examen de différentes stratégies en matière d'EDI de différents organismes de réglementation professionnelle canadiens
<p>Rapport annuel de 2024</p>	Élaborer un rapport annuel du CABAMC en anglais et en français et le soumettre au ministre	Janv. 2024	Mars 2024	Gouvernance	Achevé. Le rapport annuel a été soumis au ministre, déposé au Parlement comme il se doit, et il est disponible sur le site Web du CABAMC.
<p>Réunions des membres du Conseil et des comités</p>	<p>Réunions des membres du Conseil et des comités</p> <ul style="list-style-type: none"> Documents du Conseil d'administration en anglais et en français pour permettre une prise de décision efficace et transparente dans l'intérêt du public Documents des comités pour permettre une prise de décision efficace 	Janv. 2024	Déc. 2024	Gouvernance	En cours

Jalon de projet	Description du projet/livrables	Début	Fin	Composante du cadre stratégique	État d'avancement en novembre
Formation et éducation du Conseil et des comités	Évaluer les besoins de formation et d'éducation du Conseil et des comités et mettre en place une formation appropriée (pas ou peu coûteuse), au besoin	Janv. 2024	En cours	Gouvernance	En cours 2024 – Élaboration du calendrier de programmation et de formation des administrateur(-trice)s Lancement d'une nouvelle bibliothèque de formation en ligne des administrateur(-trice)s Juin 2024 – Formation en personne des administrateur(-trice)s (orientation de tous les administrateur(-trice)s)
Élections au Conseil et orientation des nouveaux(-elles) administrateur(-trice)s	Les titulaires de permis peuvent voter pour élire un(e) administrateur(-trice). Les prochaines élections auront lieu au printemps 2024. Nomination du (de la) commissaire aux élections Séance d'information à l'intention des candidat(e)s Renseignements sur les candidat(e)s en ligne Bulletins de vote et configuration de la plateforme Résultats des élections Orientation des nouveaux(-elles) administrateur(-trice)s Enquête auprès des candidat(e)s	Janv. 2024	Juin 2024	Gouvernance	Les élections sont terminées. L'orientation des nouveaux administrateur(-trice)s aura lieu en juin 2024.
Évaluation du Conseil de 2024	Élaboration et mise en œuvre d'un cadre d'autoévaluation du Conseil	Janv. 2024	Déc. 2024	Gouvernance	En cours. L'évaluation du Conseil d'administration est effectuée après chaque réunion du Conseil d'administration. Le (la) président(e) du Conseil d'administration organise des entrevues avec les administrateur(-trice)s sortant(e)s à des fins d'évaluation et d'amélioration continue du Conseil d'administration.

Jalon de projet	Description du projet/livrables	Début	Fin	Comp osante du cadre stratégique	État d'avancement en novembre
Nominations des membres des comités de 2024	Les postes vacants au sein des comités sont pourvus en fonction des matrices de compétences Comité d'enquête Autres nominations à déterminer	Janv. 2024	Déc. 2024	Gouvernance	En cours, au besoin. Les processus de recrutement des comités législatifs se déroulent sans heurts et comprennent des activités de communication et de sensibilisation visant à encourager les candidat(e)s issu(e)s de la diversité et compétent(e)s à présenter leur demande. Examen par le comité de gouvernance des nominations d'administrateur(-trice)s, au besoin, et recommandations au Conseil d'administration.
Assemblée générale annuelle du CABAMC de 2024	Assemblée générale annuelle du CABAMC en personne (Ottawa)	Juin 2024	Juin 2024	Gouvernance	A eu lieu le 13 juin 2024
Vérification du CABAMC	Vérification des états financiers · États financiers vérifiés · Rapport de vérification	Sept. 2023	Mars 2024	Gouvernance	Publication des états financiers complets et vérifiés.
Politiques de gouvernance	Les politiques de gouvernance du Conseil reflètent les pratiques et les objectifs actuels	Juill. 2023	Juin 2024	Gouvernance	Mise à jour des politiques de gouvernance du Conseil adoptées en mars 2024
Cadre de mesure du rendement/mesure des résultats	Poursuivre l'élaboration d'un cadre qui mesure et rend compte, de façon normalisée, de la façon dont nous agissons dans l'intérêt public. Élaboration et mise en œuvre d'un tableau de bord	Janv. 2023	Déc. 2024	Gouvernance	En cours

Jalon de projet	Description du projet/livrables	Début	Fin	Composante du cadre stratégique	État d'avancement en novembre
Politique sur la conservation des documents	<p>Élaborer une stratégie de gestion des documents qui fournira une structure de gouvernance de l'information permettant de gérer avec succès les renseignements du Collège. Le Collège est organisme fédéral, donc cette structure doit être conforme aux règlements de Bibliothèque et Archives Canada (BAC).</p> <ul style="list-style-type: none"> · Autorisation de disposition de BAC · Classification des documents et délais de conservation 	Avr. 2023	Juin 2025	Gouvernance	BAC évalue encore « l'état de préparation » du CABAMC pour une nouvelle autorisation de disposition.
Déclaration réglementaire : Protection des renseignements personnels et accès à l'information – Rapports statistiques	Fournir des données sur le rendement des programmes d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels du CABAMC. Soumission au Secrétariat du Conseil du Trésor	Mai 2024	Mai 2024	Gouvernance	Rapport soumis au Secrétariat du Conseil du Trésor, déposé et publié par le CABAMC.
Déclaration réglementaire : Protection des renseignements personnels et accès à l'information – Rapports annuels	<p>Présenter les rapports annuels au Parlement concernant l'application de la Loi sur l'accès à l'information et de la Loi sur la protection des renseignements personnels.</p> <p>Dépôt des rapports au Parlement</p> <p>Publication sur le site Web du CABAMC</p>	Juin 2024	Août 2024	Gouvernance	Rapport soumis au Secrétariat du Conseil du Trésor, déposé et publié par le CABAMC.

Projet	Description du projet/livrables	Début	Fin	Composante du cadre stratégique
Interactions avec les parties prenantes	Poursuivre les interactions avec les parties prenantes et mener des activités de sensibilisation régulières auprès des titulaires de permis, de l'IPIC, du gouvernement, de l'OPIC, d'autres organismes de réglementation, etc.	Janv. 2025	Déc. 2025	Relations et communications
Rapport annuel des titulaires de permis	Recueillir des renseignements auprès titulaires de permis afin d'établir un profil plus précis des professions et des personnes qui les exercent	Janv. 2025	Févr. 2025	Réglementation professionnelle
Plaintes et mesures disciplinaires	Continuer de recevoir et d'examiner les plaintes à mesure qu'elles se présentent Évaluation des principales affaires et procédures (microévaluation du risque réglementaire) (en cours)	Janv. 2025	En cours	Réglementation professionnelle
Pratique non autorisée	Poursuivre l'examen des questions relatives à la pratique non autorisée à mesure qu'elles se présentent et détermination des mesures réglementaires appropriées	En cours	En cours	Réglementation professionnelle
Formation sur le Code de déontologie	Élaborer le contenu de la formation à l'intention des titulaires de permis concernant le Code de déontologie Rédiger des articles relatifs aux enquêtes déontologiques Élaborer des ressources éducatives vidéo sur le Code de déontologie (lancement anticipé en 2025)	Janv. 2025	En cours	Perfectionnement professionnel et compétences
Profils de compétences	Achever et publier des profils de fondements professionnels pour compléter les profils de compétences	Janv. 2025	Avr. 2025	Perfectionnement professionnel et compétences
Voies d'accès améliorées au permis d'exercice	Analyser le modèle d'apprentissage actuel pour déterminer si des changements sont nécessaires Mener des recherches sur les pratiques exemplaires en matière d'apprentissage et d'apprentissage par l'expérience; apporter des modifications éventuelles à la « Politique sur les programmes de formation approuvés »	Janv. 2025	À déterminer	Perfectionnement professionnel et compétences
Voies d'accès améliorées au permis d'exercice : Exploration de nouvelles voies potentielles d'accès au permis d'exercice	Cerner et mettre en œuvre des voies d'accès au permis d'exercice afin d'améliorer l'accès à la profession d'agent(e) - Consultations et actions de sensibilisation pour comprendre le potentiel de nouvelles voies d'accès qui permettraient d'acquérir les compétences requises	Janv. 2025	À déterminer	Perfectionnement professionnel et compétences

Projet	Description du projet/livrables	Début	Fin	Composante du cadre stratégique
Prestation d'examens	Élaborer et faire passer des examens de compétence équitables et défendables sur le plan psychométrique : - Examen des connaissances théoriques sur les marques de commerce (deux séances d'examen en 2025) - Examen des connaissances théoriques sur les brevets (deux séances d'examen en 2025) - Examen des connaissances appliquées des agents(e)s de marques de commerce - Examen des connaissances appliquées des agents(e)s de brevets	Janv. 2025	En cours	Perfectionnement professionnel et compétences
Politique sur le retour à la pratique active	Élaborer et mettre en œuvre une politique qui utilise une approche basée sur le risque pour les agents souhaitant reprendre une pratique active après 3 ans d'inactivité : - Document de recherche/de discussion - Ébauche de la politique - Consultations? - Version définitive de la politique	Janv. 2025	À déterminer	Perfectionnement professionnel et compétences
Renouvellements de permis	Renouvellement en ligne des permis pour les agent(e)s de brevets et les agent(e)s de marques de commerce admissibles Configuration du renouvellement	Févr. 2025	Avr. 2025	Infrastructure organisationnelle et réglementaire
Portail de demande de permis et modules sur la responsabilité professionnelle sur InTouch	Automatiser les demandes de changement de catégorie de permis par l'entremise du portail Créer un module sur la responsabilité professionnelle Permettre l'inscription aux examens par l'entremise du portail	Janv. 2025	Déc. 2025	Infrastructure organisationnelle et réglementaire
Budget de 2026	Élaborer le budget de 2026 et commencer à élaborer une planification financière à plus long terme	Juin 2025	En cours	Infrastructure organisationnelle et réglementaire
Renouvellement de l'assurance du CABAMC	Examiner les exigences en matière d'assurance et la couverture disponible : - Responsabilité civile générale - Couverture en matière de cybersécurité - Responsabilité civile des administrateur(-trice)s et des dirigeant(e)s (y compris l'excédent) Assurer le renouvellement des polices d'assurance pour tous les programmes avec l'apport du Comité des risques et de la vérification	Mars 2025	Avr. 2025	Infrastructure organisationnelle et réglementaire
Cadre d'intervention en cas d'incident ou d'urgence cybernétique	Décrire comment le CABAMC réagira à une situation d'urgence pouvant limiter l'accès au bureau virtuel, aux dossiers et à l'équipement, comment il exercera ses activités pendant une telle situation et comment il s'en rétablira : - Cadre d'intervention en cas d'incident ou d'urgence cybernétique	Janv. 2025	Avr. 2025	Infrastructure organisationnelle et réglementaire

Projet	Description du projet/livrables	Début	Fin	Composante du cadre stratégique
Équité, diversité et inclusion (EDI) et stratégie de réconciliation avec les Autochtones 1. Inclusion dans les professions 2. Formation des agent(e)s 3. Approches organisationnelles du CABAMC	Développer des approches du CABAMC basées sur 3 domaines d'activité interdépendants : 1. Gouvernance et fonctionnement du CABAMC : gouverner et gérer le CABAMC de manière à ce que l'EDI et la réconciliation avec les Autochtones soient prises en compte 2. Compétences et normes des agent(e)s de marques de commerce et de brevets : Éducation et formation en matière de compétence culturelle, conformément aux appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation 3. Entrée dans la profession : Efforts visant à établir et à soutenir une profession d'agent(e) de marques de commerce et d'agent(e) de brevets qui reflète la population du Canada; élimination des obstacles déraisonnables à l'entrée Projet de cadre pour l'EDI et la réconciliation et mise en œuvre (en cours)	Janv. 2025	En cours	Infrastructure organisationnelle et réglementaire
Gestion des risques réglementaires et opérationnels	Maintenir les systèmes de gestion des risques réglementaires et opérationnels Examen régulier du ou des cadres de risque d'entreprise	Janv. 2025	En cours	Infrastructure organisationnelle et réglementaire
Praticien(ne)s étranger(-ère)s – renouvellements	Remplir chaque année des déclarations confirmant l'admissibilité et le paiement des droits pour continuer à figurer dans le registre public	Avr. 2025	Juill. 2025	Infrastructure organisationnelle et réglementaire
Excellence du rendement	Fixer des objectifs individuels pour le personnel et veiller à un cycle de rétroaction continue	Janv. 2025	En cours	Infrastructure organisationnelle et réglementaire
Formation du personnel	Fournir au personnel des formations annuelles dans le cadre de dîners-conférences, de modules en ligne, etc., sur divers thèmes, dont : - Les langues officielles - La protection des renseignements personnels et l'accès à l'information - Les tendances en matière de réglementation professionnelle et de propriété intellectuelle - L'équité, la diversité et l'inclusion (EDI) et la réconciliation avec les Autochtones - Les technologies - Les plans d'intervention d'urgence et la gestion des dossiers - Les RH et le perfectionnement professionnel	Janv. 2025	Déc. 2025	Infrastructure organisationnelle et réglementaire
Rapport annuel de 2025	Élaborer un rapport annuel du CABAMC en anglais et en français et le soumettre au ministre	Janv. 2025	Mars 2025	Gouvernance

Projet	Description du projet/livrables	Début	Fin	Composante du cadre stratégique
Réunions des membres du Conseil et des comités (publiques et plénières)	Assurer la tenue de réunions des membres du Conseil et des comités : - Documents du Conseil d'administration en anglais et en français pour permettre une prise de décision efficace et transparente dans l'intérêt du public - Documents des comités pour permettre une prise de décision efficace	Janv. 2025	Déc. 2025	Gouvernance
Formation et éducation du Conseil et des comités	Évaluer les besoins de formation et d'éducation du Conseil et des comités et mettre en place une formation appropriée, au besoin	Janv. 2025	En cours	Gouvernance
Élections au Conseil et orientation des nouveaux(-elles) administrateur(-trice)s	Tenir les prochaines élections au printemps 2025. Les titulaires de permis pourront voter pour élire un(e) administrateur(-trice)	Janv. 2025	Juin 2025	Gouvernance
Évaluation du Conseil de 2025	Élaborer et mettre en œuvre un cadre d'autoévaluation pour le Conseil	Janv. 2025	Déc. 2025	Gouvernance
Nominations au Conseil par le gouverneur en conseil (GC) orientation des nouveaux(-elles) administrateur(-trice)s	Assurer les prochaines nominations en 2025 Fournir une rétroaction du CABAMC à Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) concernant les compétences requises lors des nominations Offrir une séance d'orientation à l'intention des nouveaux(-elles) administrateur(-trice)s	Janv. 2025	Déc. 2025	Gouvernance
Nominations des membres des comités pour 2025	Les postes vacants au sein des comités sont pourvus en fonction des matrices de compétences	Janv. 2025	Déc. 2025	Gouvernance
Assemblée générale annuelle du CABAMC de 2025	Assemblée générale annuelle du CABAMC en personne (Ottawa)	Janv. 2025	Juin 2025	Gouvernance
Vérification du CABAMC	Vérification des états financiers : - États financiers vérifiés - Rapport de vérification	Janv. 2025	Mars 2025	Gouvernance
Cadre de mesure du rendement/mesure des résultats	Poursuivre l'élaboration d'un cadre qui mesure et rend compte, de façon normalisée, de la façon dont nous agissons dans l'intérêt public. Élaboration et mise en œuvre d'un tableau de bord	Janv. 2025	Déc. 2025	Gouvernance

Projet	Description du projet/livrables	Début	Fin	Composante du cadre stratégique
Politique sur la conservation des documents	Élaborer une stratégie de gestion des documents qui fournira une structure de gouvernance de l'information permettant de gérer avec succès les renseignements du Collège. Comme le CABAMC est un organisme fédéral, la structure proposée doit être conforme aux règlements de Bibliothèque et Archives Canada (BAC), notamment en ce qui concerne : - L'autorisation de disposition de BAC - La classification des documents et délais de conservation	Janv. 2025	Juin 2025	Gouvernance
Déclaration réglementaire : Protection des renseignements personnels et accès à l'information – Rapports annuels	Fournir des données sur le rendement des programmes d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels du CABAMC. Soumission au Secrétariat du Conseil du Trésor Présenter les rapports annuels au Parlement concernant l'application de la Loi sur l'accès à l'information et de la Loi sur la protection des renseignements personnels. Dépôt des rapports au Parlement Publication sur le site Web du CABAMC	Mai 2025	Août 2025	Gouvernance
Plan stratégique et phase de transition	Examiner le plan stratégique 2023-2025 et évaluer les progrès réalisés à ce jour; commencer à élaborer un nouveau plan stratégique afin de soutenir le développement du CABAMC.	Janv. 2025	Nov. 2025	Gouvernance



COLLEGE OF PATENT
AGENTS & TRADEMARK AGENTS

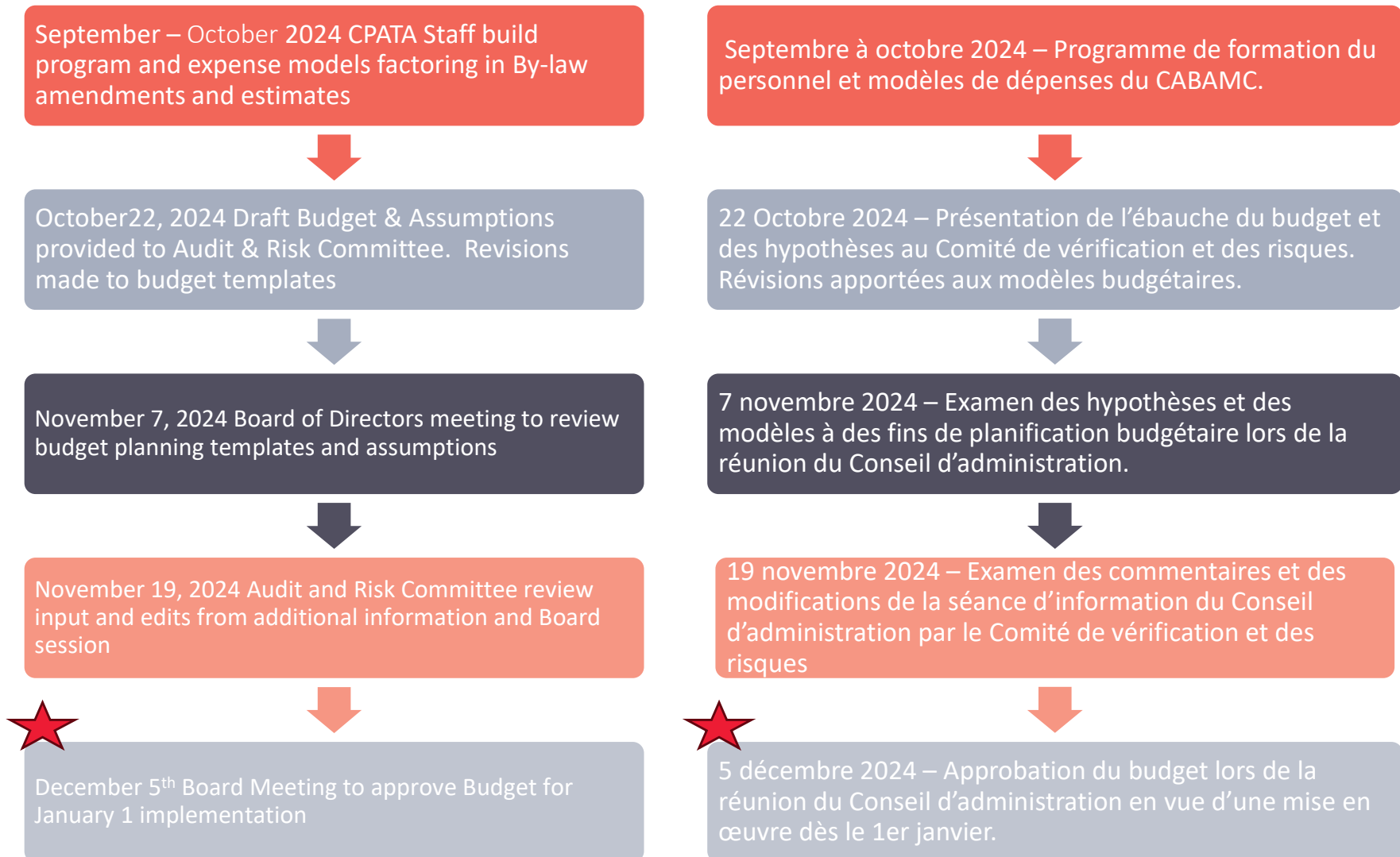
COLLÈGE DES AGENTS DE BREVETS ET
DES AGENTS DE MARQUES DE COMMERCE

College of Patent Agents and Trademark Agents – 2025 Budget presentation

Collège des agents de brevets et des agents de marques de commerce – Présentation du budget de 2025

12-05-2024

Budget Timeline | Échéancier du budget



Fiscal Reality | Réalité financière

- For 2024 we did not see the potential short-term attrition in Class 1 agents in response to increased fees.
 - The necessary fee increase has begun to provide CPATA with the income required to cover the true cost of regulation including establishing financial reserves.
 - We have kept expenses contained and are in a healthy financial position trending towards financial independence and fully funded reserves in the next 1-2 years.
- Pour l'exercice 2024, nous n'avons pas observé d'attrition à court terme chez les agent(e)s de catégorie 1 en réponse à l'augmentation des droits.
 - L'augmentation nécessaire des droits a commencé à fournir au CABAMC les revenus nécessaires pour couvrir le coût réel de la réglementation, y compris l'établissement de réserves financières.
 - Nous avons limité les dépenses et nous sommes dans une situation financière saine qui tend vers l'indépendance financière et des réserves capitalisées d'ici un à deux ans.

Budget Planning Notes | Remarques sur la planification du budget

- 2025 is the last budget under the current Strategic Plan.
- Operating Budget with Surplus for contribution to Financial Reserves ~ \$1M
- Fees to increase as required by CPATA By-laws based on October 2024 CPI, which is 2.0%
- Revenue budget consistent with 2024 forecast + 2.0% CPI
- Continued tight control on Expenses, expected to be the same or lower than 2024 including \$100,000 Financial Contingency for Expenses
- Le budget de 2025 sera le dernier budget du plan stratégique actuel.
- Le budget de fonctionnement avec excédent pour contribution aux réserves financières est d'environ 1 million de dollars.
- Les droits augmenteront conformément au Règlement administratif du CABAMC, selon l'IPC d'octobre 2024, qui est de 2,0 %
- Les revenus prévues au budget concordent avec les prévisions pour 2024 + une augmentation de 2,0% selon l'IPC
- Nous avons poursuivi le contrôle rigoureux des dépenses, qui devraient être identiques ou inférieures à celles de 2024, y compris des réserves financières de 100 000 dollars pour les dépenses.

Budgeted Licences | Permis au Budget

Licences / Permis	Patent Agents / agent de brevets en formation	Trademark Agents / Agents de marques de commerce
Class / catégorie 1	537	844
Class / catégorie 1 Dual	365	365
Class / catégorie 2	13	13
Class / catégorie 2 Dual	2	2
Class / catégorie 3	138	140
Class / catégorie 4	90	157
	1,145	1,521

- The budgeted number of Licences is based on the actual figures as of October 2024.
- Le nombre de permis inclut est basé sur les chiffres réels d'octobre 2024.

Financial Reserves | Réerves financières

- CPATA is planning for two Financial reserves;
 - Professional Regulation Reserve Fund with Target of \$750K
 - Operating Reserve Fund \$1.5M (6 months expenses)
 - Total of both = \$2.25M
 - In 2025 A&R Committee will review financial reserve targets against similar benchmarks
 - The projected Reserves Balance at the end of 2024 is \$1.6M.
 - The Budgeted Reserves Balance at the end of 2025 is \$2.6M
- Le CABAMC prévoit deux réserves financières :
 - le Fonds de réserve de réglementation professionnelle, avec un objectif de 750 000 dollars;
 - le Fonds de réserve de fonctionnement de 1,5 million de dollars (6 mois de dépenses).
 - Le total des deux fonds s'élève à 2,25 millions de dollars.
 - En 2025, le Comité des risques et de la vérification comparera les objectifs des réserves financières aux seuils de référence similaires.
 - Le solde des réserves prévues à la fin de l'exercice 2024 est de 1,6 millions de dollars.
 - Le solde des réserves budgétisées à la fin de l'exercice 2025 est de 2,6 millions de dollars.

Budget Income | Budget pour les revenus

- **Licensee Fees (2024 +2.0%)**

- Class 1 fee set as \$1,836
- Class 1 "dual agents" \$2,754
- Class 2 \$1,530

- **Exam Revenue**

- Knowledge based exams in Winter and Spring, Skills exams in Fall. Increased fees will partially offset/recover the increased costs of the program.

- **Interest Income**

- Interest on short-term GIC.

- **Droits des titulaires de permis (2024 = 2.0%)**

- Droits des permis de catégorie 1 fixés à 1 836 \$
- Droits des permis de catégorie 1 pour les titulaires de deux permis d'exercice fixés à 2 754 \$
- Droits des nouveaux permis de catégorie 2 fixés à 1 530 \$

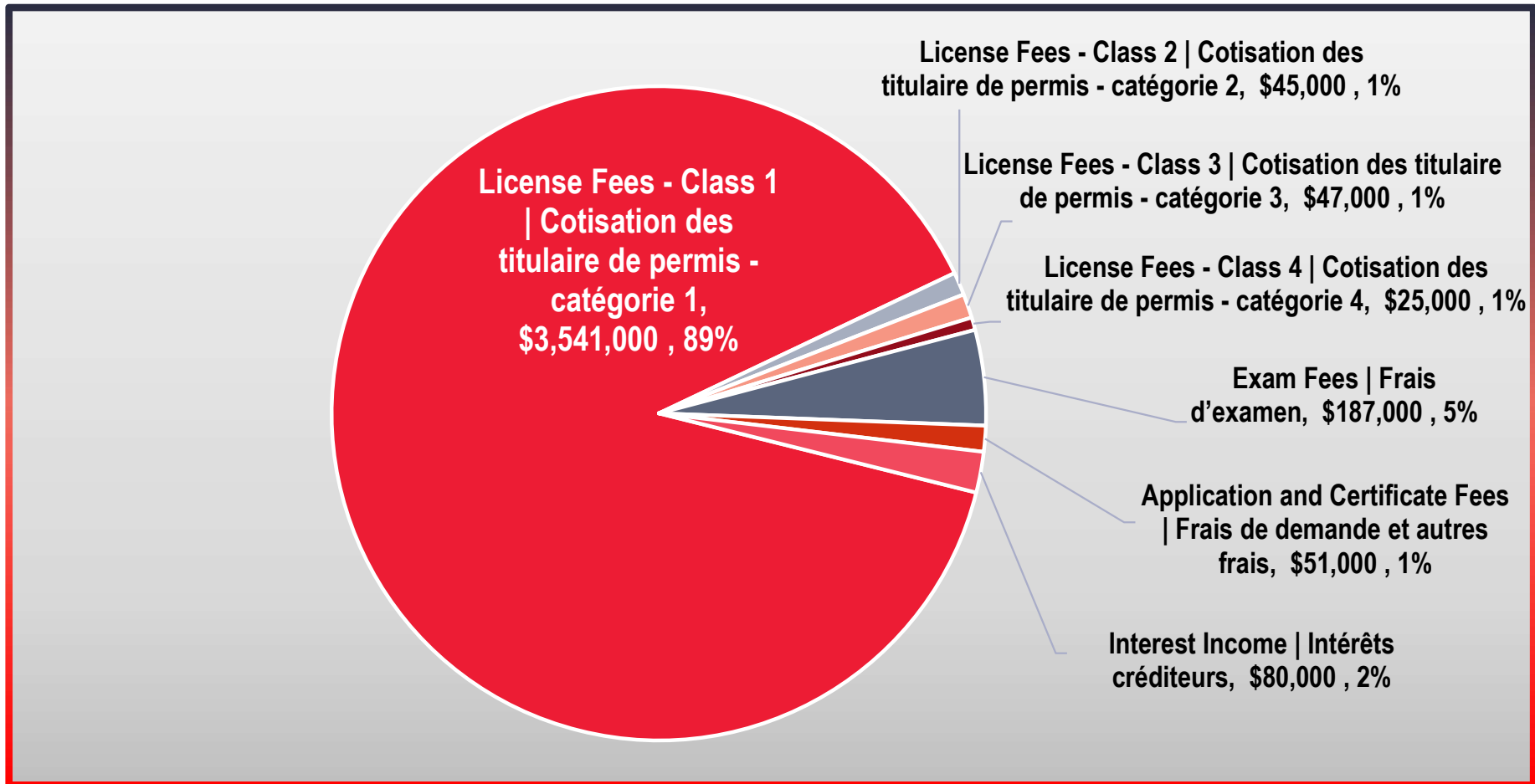
- **Revenus des examens**

- Les revenus proviennent des examens des connaissances théoriques d'hiver et du printemps et des examens des connaissances appliquées de l'automne. L'augmentation des frais compensera ou permettra de couvrir en partie l'augmentation des coûts du programme.

- **Intérêts créditeurs**

- Intérêt des CPG à court terme

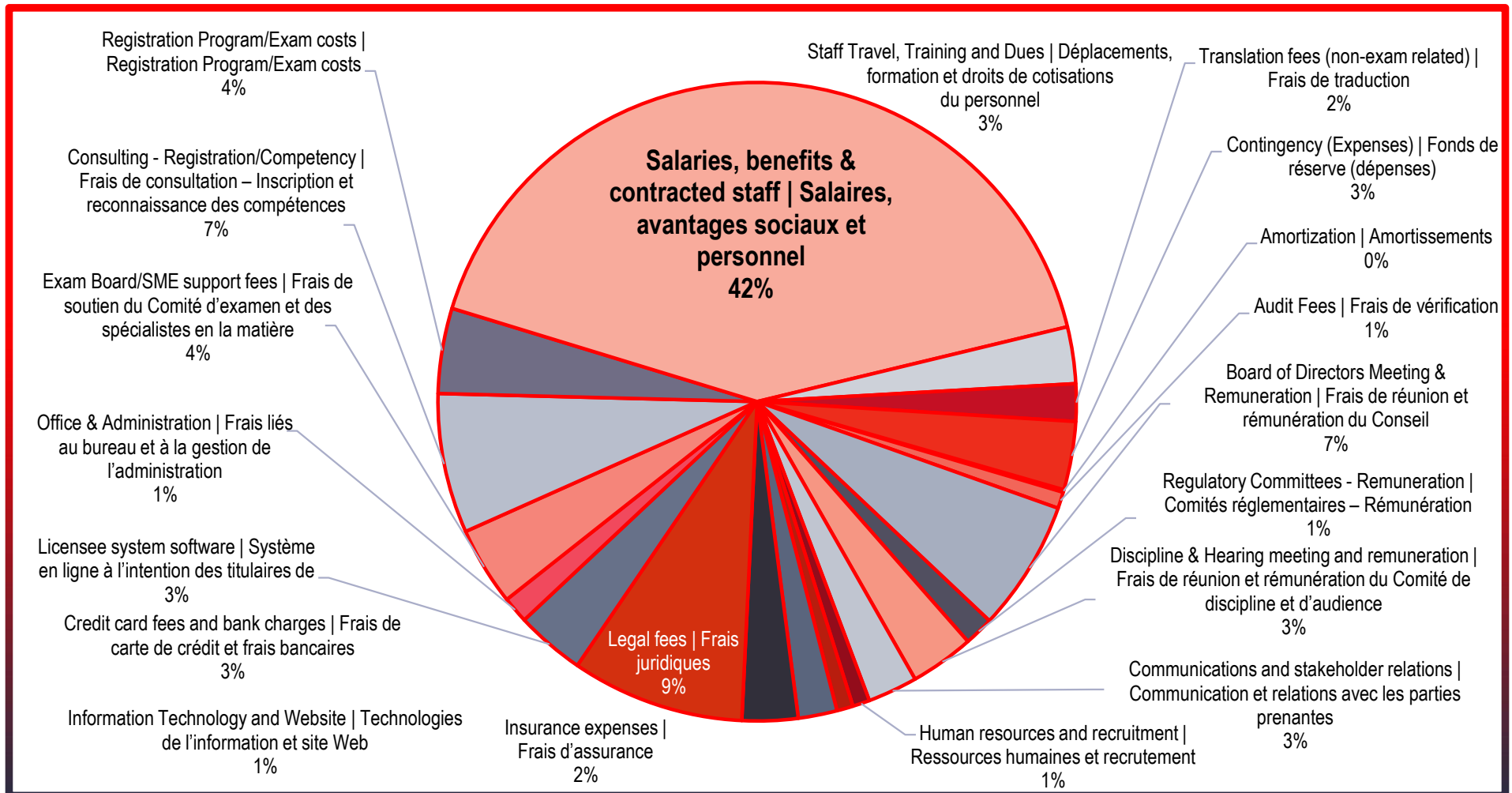
Budget Income | Budget pour les revenus



Budget Expenses | Dépenses prévues au budget

- **Board & Regulatory Committees** – Meeting cadence continues to evolve
- **Discipline & Hearing (legal)** – Decrease in number and complexity of matters brought to CPATA
- **Registration (Exam & Competency)** – Reduced costs for maintenance of developed programs
- **Salaries & Benefits** – Cost of living and merit increases projected for staff
- **Staff Travel & training** – Reduced based on planned events and meetings
- **Comms & Stakeholder relations** – increased costs for enhanced outreach and engagement initiatives.
- **Expense Contingency** – Set at \$100,000
- **Conseil d'administration et comités de réglementation** – Évolution continue de la fréquence des réunions
- **Mesures disciplinaires et audiences (juridiques)** – Diminution du nombre et de la complexité des demandes soumises au CABAMC
- **Frais d'inscription (examens et compétences)** – Réduction des coûts du maintien des programmes
- **Salaires et avantages sociaux** – Augmentations prévues des salaires et de la rémunération au rendement pour le personnel en raison du coût de la vie
- **Frais liés aux déplacements et à la formation du personnel** – Réduction en fonction des événements prévus
- **Frais liés à la communication et aux relations avec les parties prenantes** – Augmentation des coûts pour l'amélioration des initiatives de sensibilisation et de mobilisation
- **Contingence pour les dépenses imprévues** – Fixé à 100 000 \$

Budget Expenses | Dépenses prévues au budget



Operations Budget | Budget de fonctionnement

	Budget 2024	Budget 2025
INCOME/REVENUE:		
License Fees	\$ 3,215,400	\$ 3,658,000
Exam Fees	205,750	187,000
Application and Certificate Fees	50,000	51,000
Interest Income	25,000	80,000
Contingency (Income)	(100,000)	-
TOTAL INCOME/REVENUE	3,396,150	3,976,000

	Budget 2024	Budget 2025
EXPENSES:		
Amortization	3,600	4,000
Audit Fees	23,540	24,000
Board of Directors Meeting & Remuneration	187,000	192,000
Regulatory Committees - Remuneration	37,625	43,000
Discipline & Hearing meeting and remuneration	97,525	94,000
Communications and stakeholder relations	60,800	73,000
Human resources and recruitment	10,000	25,000
Information Technology and Website	24,750	24,000
Insurance expenses	60,566	57,000
Credit card fees and bank charges	75,439	82,000
Legal fees	317,000	254,000
Licensee system software	108,168	101,000
Office & Administration	36,679	39,000
Exam Board/SME support fees	141,500	115,000
Consulting - Registration/Competency	245,000	205,000
Registration Program/Exam costs	134,485	125,000
Salaries, benefits & contracted staff	1,177,204	1,203,000
Staff Travel, Training and Dues	85,270	83,000
Translation fees (non-exam related)	70,000	55,000
Contingency (Expenses)	100,000	100,000
TOTAL EXPENSES	2,996,150	2,898,000
NET SURPLUS (DEFICIT)	400,000	1,078,000
ADD: OPENING NET ASSETS/RESERVE BALANCE	\$ 292,298	\$ 1,592,000
ENDING NET ASSETS/RESERVE BALANCE	692,297	\$ 2,670,000

	Budget de 2024	Budget de 2025
REVENUS:		
Cotisation des titulaires de permis	\$ 3,215,400	\$ 3,658,000
Frais d'examen	205,750	187,000
Frais de demande et autres frais	50,000	51,000
Intérêts créditeurs	25,000	80,000
Fonds de réserve (revenus)	(100,000)	-
TOTAL DES REVENUS	3,396,150	3,976,000

	Budget de 2024	Budget de 2025
DÉPENSES:		
Amortissements	3,600	4,000
Frais de vérification	23,540	24,000
Frais de réunion et rémunération du Conseil	187,000	192,000
Comités réglementaires – Rémunération	37,625	43,000
Frais de réunion et rémunération du Comité dediscipline et d'audien	97,525	94,000
Communication et relations avec les partiesprenantes	60,800	73,000
Ressources humaines et recrutement	10,000	25,000
Technologies de l'information et site Web	24,750	24,000
Frais d'assurance	60,566	57,000
Frais de carte de crédit et frais bancaires	75,439	82,000
Frais juridiques	317,000	254,000
Système en ligne à l'intention des titulaires de	108,168	101,000
Frais liés au bureau et à la gestion del'administration	36,679	39,000
Frais de soutien du Comité d'examen et desspécialistes en la matiè	141,500	115,000
Frais de consultation – Inscription etreconnaissance des compétenc	245,000	205,000
Registration Program/Exam costs	134,485	125,000
Salaires, avantages sociaux et personnel	1,177,204	1,203,000
Déplacements, formation et droits de cotisationsdu personnel	85,270	83,000
Frais de traduction	70,000	55,000
Fonds de réserve (dépenses)	100,000	100,000
DÉPENSES TOTALES	2,996,150	2,898,000
EXCÉDENT (DÉFICIT) NET	400,000	1,078,000
AJOUT : SOLDE DES ACTIFS NETS (RÉSERVE) POUR LE DÉBUT DE L'EXERCICE	\$ 292,298	\$ 1,592,000
SOLDE DES ACTIFS NETS (RÉSERVE) POUR LA FINDE L'EXERCICE	692,297	\$ 2,670,000

Financial Position

Situation financière

	<u>Forecast 2024</u>	<u>Budget 2025</u>
Current Assets		
Cash	160,000	364,000
Investments (GIC)	1,700,000	2,550,000
HST/GST Rebate Receivable	20,000	20,000
Prepaid expenses and contracts	16,750	18,000
Total Current Assets	1,896,750	2,952,000
Fixed Assets	7,600	11,000
Total Assets	\$ 1,904,350	\$ 2,963,000

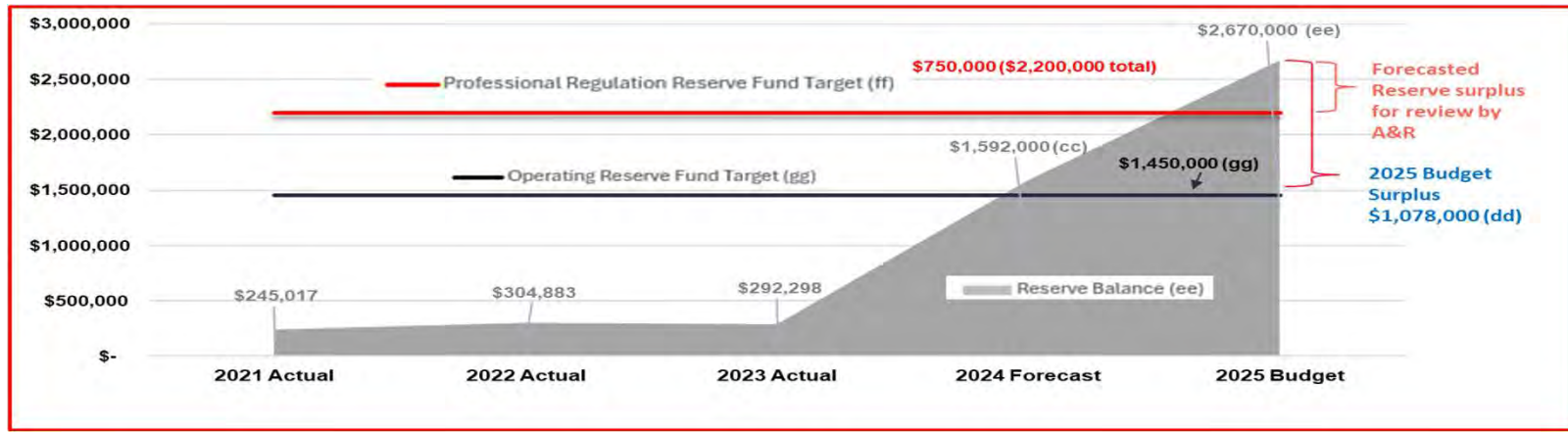
Current Liabilities		
Accounts Payable	207,350	188,000
Accrued Payables	105,000	105,000
Current Liabilities	312,350	293,000
Opening Net Assets (Operating Reserves)	292,298	1,592,000
Surplus (Deficit) of Revenues over Expens	1,299,702	1,078,000
Total Net Assets	1,592,000	2,670,000
Total Liabilities and Net Assets	\$ 1,904,350	\$ 2,963,000

	<u>Prévisions de 2024</u>	<u>Budget de 2025</u>
Actifs à court terme		
Liquidités	160,000	364,000
Placements (GC)	1,700,000	2,550,000
TPS/TVH à payer (comptes débiteurs)	20,000	20,000
Charges payées d'avance	16,750	18,000
Total des actifs à court terme	1,896,750	2,952,000
Immobilisations corporelles	7,600	11,000
Total des actifs	\$ 1,904,350	\$ 2,963,000

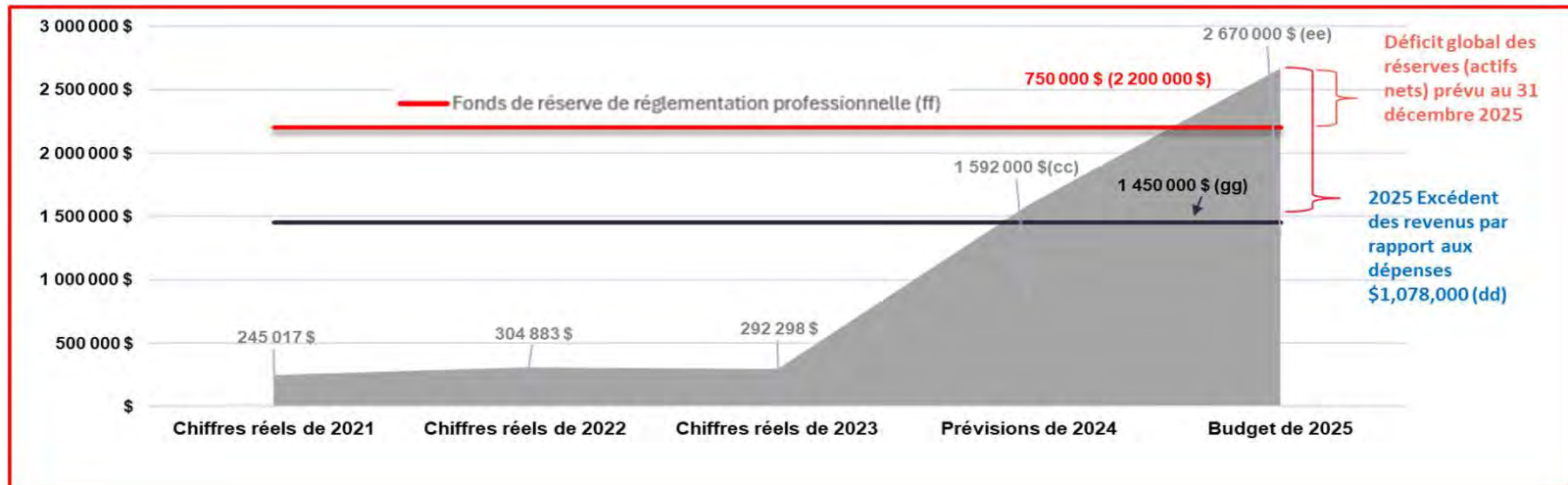
Passif à court terme		
Créditeurs	207,350	188,000
Carte de crédit	105,000	105,000
Total du passif à court terme	312,350	293,000
Actifs net non affectés	292,298	1,592,000
Excédent des revenus par rapport aux dépenses	1,299,702	1,078,000
Total des actifs nets	1,592,000	2,670,000
Total du passif et des capitaux propres	\$ 1,904,350	\$ 2,963,000

Financial Reserves | Réerves financières

- trending towards financial independence and fully funded reserves in the next 1-2 years.



- tendance vers l'indépendance financière et des réserves capitalisées d'ici un à deux ans.



Future planning | Planification future

- **Healthy Financial Position** – Financial Reserves expected to reach current targets soon.
- **Budget 2025** – Last budget under the current Strategic Plan
- **Goal** – Achieve full Financial Independence from ISED/Government. Remove from Line of Credit support
- **Audit & Risk** – Review appropriate Reserve Targets (Operational and Profession Regulation) against benchmarks
- **Regulatory Programs** – 2026 and ongoing Support to continue developing Regulatory Programs (e.g. Pathways, Standards Review, Continuing Education, Practice Management, etc.)
- **Strategic Planning** – Multi-year budgeting in-line with new planning
- **Situation financière saine** – Les réserves financières devraient bientôt atteindre les objectifs actuels.
- **Budget 2025** – Dernier budget dans le cadre du plan stratégique actuel
- **Objectif** – Atteindre l'indépendance financière totale à l'égard d'ISDE et du gouvernement. Supprimer le soutien de la ligne de crédit
- **Vérification et risque** – Déterminer si les objectifs des réserves (de fonctionnement et de réglementation professionnelle) sont appropriés par rapport aux seuils de référence
- **Programmes de réglementation** – À partir de 2026 : soutien pour la poursuite de l'élaboration des programmes de réglementation (p. ex. voies d'accès, examen des normes, formation continue, gestion des activités)
- **Planification stratégique** – Budgétisation pluriannuelle conforme à la nouvelle planification

Questions?

Note de service

AU	Conseil d'administration
DE	Juda Strawczynski, premier dirigeant et registraire, et Sean Walker, directeur financier
DATE	5 décembre 2024
OBJET	Présentation du budget de 2025 du CABAMC (deuxième version)

Introduction

La présente note de service est préparée à l'appui de l'ébauche des calendriers budgétaires fournie dans le dossier de la réunion. Les références aux notes des lignes des postes sont identifiées par des **lettres rouges**. Nous avons prévu un excédent d'environ 1 078 000 \$ pour 2025 afin d'augmenter le(s) solde(s) des réserves du Collège des agent(e)s de brevets et des agents de marques de commerce (CABAMC). La version précédente des annexes a été présentée au Conseil d'administration le 7 novembre et tout changement apporté depuis a été incorporé dans les documents budgétaires.

Postes budgétaires relatifs aux revenus

Le Règlement administratif du CABAMC établit les droits du CABAMC et prévoit un rajustement annuel fondé sur l'Indice des prix à la consommation (IPC) du Canada comme suit :

<p>PARTIE 7</p> <p>Droits</p> <p>Rajustement annuel</p> <p>89 Les droits énumérés à l'annexe 1 sont rajustés le 1^{er} janvier de chaque exercice en fonction du taux de variation de l'indice d'ensemble des prix à la consommation du Canada du mois d'octobre — publié par Statistique Canada sous le régime de la Loi sur la statistique — entre le mois d'octobre de l'année précédente et le mois d'octobre de l'année précédant cette année, et sont arrondis au dollar supérieur.</p>	<p>Indice des prix à la consommation</p> <p>Octobre 2024</p> <p>2,0 % ↑</p> <p>(variation sur 12 mois)</p>
---	--

Pour 2025, l'augmentation des droits est de 2,0 %. Ce pourcentage est fondé sur l'augmentation de 2 % de l'IPC (d'octobre 2023 à octobre 2024). Les droits du CABAMC pour 2025 seront donc établis selon le tableau suivant (voir l'annexe 1 révisée ci-dessous). Les revenus pour 2025 sont donc fondés sur cette augmentation de 2 % pour les permis, les frais d'examen et tous les autres droits et frais.

*

Cotisation des titulaires de permis (A) : Pour 2025, nous avons adopté une approche prudente qui tient compte du nombre actuel de titulaires de permis en date du 15 octobre pour calculer les droits proposés pour l'année prochaine. Ce chiffre est comparable aux prévisions actuelles de revenus provenant des droits pour 2024. Nous estimons que le nombre d'agent(e)s de catégories 1 et 2 qui quittent avant 2025 sera compensé par le nombre d'agent(e)s de catégorie 3 qui « passent » à la catégorie 1 en 2025. Nous avons augmenté les divers droits en fonction de l'augmentation de l'IPC (2,0 %). Le tableau ci-dessous montre le nombre de permis et d'agent(e)s inclus dans le budget de 2025.

Permis	Agent(e)s de brevets	Agent(e)s de marques de commerce
Catégorie 1	537	844
Double catégorie 1	365	365
Catégorie 2	13	13
Double catégorie 2	2	2
Catégorie 3	138	140
Catégorie 4	90	157
	1 145	1 521

Frais d'examen (B)

L'année 2024 a inclus l'introduction d'un ensemble supplémentaire d'examens. Pour 2025, ces examens des connaissances auront lieu deux fois, en hiver et au printemps, pour les agent(e)s de brevets et de marques de commerce en formation. Nous avons examiné le nombre actuel d'agent(e)s admissibles qui devrait passer les examens des connaissances théoriques et les examens des connaissances appliquées en 2025, et nous avons utilisé les frais d'examen actuels pour chaque examen afin d'établir le budget des frais d'examen pour 2025. Nous nous attendons à ce que les revenus provenant des examens soient semblables à ceux prévus pour 2024, soit environ 187 000 \$, en tenant compte de l'augmentation de l'IPC.

Frais de demande et autres frais (C)

Nous avons comparé les frais de demande des deux dernières années, et nous avons adopté une approche prudente qui ne tient compte que de l'augmentation de l'IPC pour calculer divers frais.

Revenus d'intérêt (D)

Cette année, le CABAMC a investi dans un certificat de placement garanti (CPG) remboursable à taux variable, ce qui lui a permis d'obtenir un intérêt de 5,20 %, lequel a

diminué tout au long de l'année et est maintenant de 3,95 %. Le budget prévoit que les fonds seront réinvestis une fois que nous aurons reçu les paiements des droits de permis au début de 2025. Compte tenu de l'augmentation des fonds détenus dans les réserves, nous prévoyons une augmentation importante des intérêts créditeurs, même avec des taux d'intérêt plus bas. Nous prévoyons une autre diminution de 1 % tout au long de 2025.

Rémunération et dépenses du Conseil et du Comité de gouvernance (E)

La rémunération des membres du Conseil et du Comité est fondée sur le calendrier des réunions pour 2025. Le plan initial est d'organiser une autre réunion en personne (c.-à-d. une troisième réunion) au printemps aux fins de planification. Les coûts liés aux réunions et aux déplacements en 2024 ont été inférieurs aux prévisions et compensent l'augmentation prévue pour 2025 en raison de l'autre réunion en personne. Nous avons également ajouté un poste budgétaire pour la formation des membres du Conseil et les évaluations du premier dirigeant et des programmes (25 000 \$).

Rémunération et dépenses du Comité de la réglementation professionnelle (F)

Pour 2025, le budget comprend une diminution de 20 % des frais juridiques et des coûts liés à la rémunération du Comité de discipline et du Comité d'audience, et à son soutien en raison des coûts et des affaires en cours en 2024. Le calendrier des affaires a été plus long que prévu au départ, et les frais d'enquête et les frais juridiques ont été moins élevés que prévu.

Ces coûts sont liés aux enquêtes sur des affaires disciplinaires, notamment la pratique non autorisée, y compris les avis d'experts juridiques et de l'industrie. Cela comprend également la rémunération du Comité d'audience et les frais juridiques pour représenter le CABAMC dans les audiences et les affaires disciplinaires.

Communications et relations avec les intervenants (G)

Les coûts pour 2025 pour les communications comprennent une réaffectation des coûts réduits de traduction à l'échelle du CABAMC (autre que l'inscription et l'éducation) à des coûts accrus pour la création de contenu, le soutien et la formation en matière des pratiques réglementaires inclusives, ainsi que pour accroître la présence sur les médias sociaux.

Frais de carte de crédit (H)

Nous établissons un budget pour les frais de carte de crédit et les frais bancaires en réponse à ce que nous avons vu en 2024 comme une projection des revenus, et le budget de 2025 est similaire.

Frais liés au bureau et à l'administration (I)

Nous avons prévu une augmentation de 4 % des coûts liés aux licences d'utilisation de logiciels administratifs d'une année à l'autre. Le reste des coûts liés au bureau et à l'administration sont relativement stables par rapport à l'exercice précédent. Nous avons prévu une augmentation des frais de soutien des ressources humaines pour les évaluations du premier dirigeant et des membres du Conseil d'administration.

Systemes à l'intention des titulaires de permis (J)

Avec la transition vers le nouveau système de réglementation, nous constatons une diminution des coûts mensuels et de développement pour 2025. Les économies devraient être de 7 000 \$ (7 %) et permettre l'élaboration de modules supplémentaires (plaintes, renouvellements, etc.) et de mesures de soutien.

Programmes d'inscription (examens et compétences) (K)

La mise en œuvre du nouveau système d'examen, y compris l'introduction des examens des connaissances théoriques, est achevée. Nous sommes maintenant en mesure de réduire la rémunération des groupes de travail composés d'experts en la matière (PM), car une grande partie des documents sont maintenant élaborés. Nous avons également prévu un budget pour une réduction du soutien en matière de traduction et d'experts-conseils pour permettre l'élaboration continue des programmes d'examen et de compétences à l'avenir, en 2025. Nous avons réduit le budget dans ces domaines d'un montant total de 75 000 \$ (16 %).

Salaires et avantages (L)

Dans la présente version du budget, nous avons tenu compte d'une légère inflation et des augmentations de la rémunération au rendement d'environ 4 % à 6 %. Les données sur l'augmentation des salaires pour des organisations comparables en 2025 ont été fournies au premier dirigeant et au directeur financier par les experts-conseils en ressources humaines du CABAMC, et elles ont été utilisées pour orienter les changements salariaux pour 2025. Le transfert du rôle du directeur financier d'un fournisseur imparti à un employé à l'interne a entraîné la réaffectation et l'augmentation des coûts liés à la rémunération. De plus, le budget de 2024 comprenait deux postes vacants pour l'appui administratif et opérationnel, lesquels ne sont pas nécessaires pour 2025. Le budget a augmenté de 2 % par rapport à 2024, et les paiements et avantages ont augmenté aux taux de 2025.

Frais liés aux déplacements et à la formation du personnel (M)

Le budget de 2025 comprend une légère diminution des frais liés aux déplacements et à la formation du personnel pour assister à certaines conférences et à des réunions supplémentaires en personne du Conseil d'administration, avec un moins grand nombre de membres du personnel participant à de grandes conférences. Étant donné que le CABAMC en est à ses débuts, la formation du personnel est inestimable et sera soutenue sur une base individuelle.

Frais de traduction (N)

Nous avons constaté une légère augmentation des taux des fournisseurs de services de traduction, mais nous avons standardisé un grand nombre de rapports, ce qui devrait entraîner une réduction des coûts de traduction budgétés pour les objets non liés aux examens (15 000 \$).

Dépenses imprévues (O)

Les dépenses imprévues sont demeurées constantes au cours des dernières années, à 100 000 \$. S'il n'y a aucune dépense imprévue pendant l'année, ce montant renflouera les

réserves financières. Nous avons supprimé les dépenses imprévues, mais ce chiffre ne semble pas nécessaire pour 2025, compte tenu du succès des revenus provenant des droits et frais en 2024.

ÉTAT PRÉVISIONNEL DE LA SITUATION DES POSTES FINANCIERS

Encaisse (aa) et investissements (CPG) (bb)

Nous prévoyons une augmentation des soldes de l'encaisse et de l'investissement à la fin de 2025 en fonction de l'augmentation des revenus provenant des frais et de l'excédent budgétaire prévu. Ces chiffres ont également été utilisés pour calculer les revenus provenant des intérêts créditeurs (D).

Passif et TVH (hh)

Nous prévoyons que ces domaines demeureront relativement stables d'une année à l'autre, car nous prévoyons que les dépenses et le volume des paiements seront constants d'ici la fin de l'année.

Soldes des actifs nets et des réserves (cc, dd, ee)

Le solde prévu des réserves à l'ouverture (cc) de 1,6 million de dollars à la fin de 2024, ainsi qu'un excédent budgétaire de 1 million de dollars (dd), se traduit par un solde de réserves prévu de 2,67 millions de dollars (ee).

Objectifs des réserves financières (ff, gg)

La réserve prévue (ee) est supérieure au total de l'objectif du fonds de réserve de réglementation professionnelle (ff) de 750 000 \$ et du Fonds de réserve de fonctionnement (gg) de 1 450 000 \$. Le Comité de vérification et des risques examinera l'objectif de réserve de réglementation professionnelle de 2025 en fonction des pratiques exemplaires afin de maintenir des réserves adéquates à long terme. Le Comité de vérification et des risques examinera les objectifs des réserves afin de déterminer s'ils sont adéquats et s'ils sont conformes aux pratiques exemplaires.



Collège des agents de brevets et des agents de marques de commerce – Ébauche du budget de fonctionnement de 2025

	Budget de 2022	Chiffres réels de 2022	Budget de 2023	Chiffres réels de 2023	Budget de 2024	Prévisions de 2024	@	Budget de 2025	Revenu (%) 2025	Changement comparé à 2024	
REVENUS:											
Cotisation des titulaires de permis	2 100 000 \$	2 121 355 \$	2 120 000 \$	1 996 597 \$	3 215 400 \$	3 581 173 \$	A	3 658 000 \$	92,0 %	442 600 \$ 13,8 %	
Frais d'examen	122 500	168 350	157 000	129 200	205 750	180 307	B	187 000	4,7 %	- 18 750 -11,9 %	
Frais de demande et autres frais	25 750	64 355	53 500	67 065	50 000	64 000	C	51 000	1,3 %	1 000 1,9 %	
Intérêts créditeurs				13 663	25 000	60 000	D	80 000	2,0 %	55 000 -	
Fonds de réserve (revenus)					- 100 000		O		-	100 000 -	
Revenu réglementaire relatif à une décision disciplinaire						5 000			-		
TOTAL DES REVENUS	2 248 250	2 354 059	2 330 500	2 206 525	3 396 150	3 890 480		3 976 000	100,0 %	579 850 24,9 %	
DÉPENSES:											
Amortissements	1 200	3 156	3 300	2 465	3 600	2 500	I	4 000	0,1 %	400 11,1 %	
Frais de vérification	16 000	19 260	18 000	26 400	23 540	22 350	I	24 000	0,6 %	460 2,0 %	
Frais de réunion et rémunération du Conseil	187 967	197 127	180 600	161 952	187 000	159 643	E	192 000	4,8 %	5 000 2,7 %	
Comités réglementaires – Rémunération	45 000	56 400	27 800	41 675	37 625	30 575	E	43 000	1,1 %	5 375 14,3 %	
Frais de réunion et rémunération du Comité de discipline et d'audience			29 750		97 525	60 925	F	94 000	2,4 %	- 3 525 -3,6 %	
Communication et relations avec les parties prenantes	50 000	101 138	38 000	22 450	60 800	40 000	G	73 000	1,8 %	12 200 20,1 %	
Ressources humaines et recrutement	162 500	180 385	10 000	18 590	10 000	10 000	I	25 000	0,6 %	15 000 150,0 %	
Technologies de l'information et site Web	16 200	38 508	22 800	23 473	24 750	36 114	I	24 000	0,6 %	- 750 -3,0 %	
Frais d'assurance	27 173	60 872	66 135	50 884	60 566	54 394	I	57 000	1,4 %	- 3 566 -5,9 %	
Frais de carte de crédit et frais bancaires	55 200	53 026	45 432	47 490	75 439	81 851	H	82 000	2,1 %	6 561 8,7 %	
Frais juridiques	257 375	395 132	283 000	379 909	317 000	213 061	F	254 000	6,4 %	- 63 000 -19,9 %	
Système en ligne à l'intention des titulaires de permis	104 000	52 200	72 200	49 281	108 168	100 846	J	101 000	2,5 %	- 7 168 -6,6 %	
Frais liés au bureau et à la gestion de l'administration	10 300	22 330	23 978	31 927	36 679	36 062	I	39 000	1,0 %	2 321 6,3 %	
Frais de soutien du Comité d'examen et des spécialistes en la matière	133 000	96 425	127 800	135 714	141 500	130 500	K	115 000	2,9 %	- 26 500 -18,7 %	
Frais de consultation – Inscription et reconnaissance des compétences	120 000	108 199	117 200	135 650	245 000	237 500	K	205 000	5,2 %	- 40 000 -16,3 %	
Frais d'inscription aux programmes et frais d'examen	44 000	57 638	45 000	66 954	134 485	138 439	K	125 000	3,2 %	- 9 485 -7,1 %	
Salaires, avantages sociaux et personnel	770 335	746 325	1 026 705	907 067	1 177 204	1 124 921	L	1 203 000	30,3 %	25 796 2,2 %	
Déplacements, formation et droits de cotisations du personnel	28 000	25 892	27 800	35 956	85 270	61 097	M	83 000	2,1 %	- 2 270 -2,7 %	
Frais de traduction	40 000	80 182	65 000	53 274	70 000	50 000	N	55 000	1,4 %	- 15 000 -21,4 %	
Fonds de réserve (dépenses)	100 000		100 000		100 000		O	100 000	2,5 %	0,0 %	
DÉPENSES TOTALES	2 168 250	2 294 193	2 330 500	2 219 111	2 996 150	2 590 778		2 898 000	72,9 %	- 98 150 -3,3 %	
EXCÉDENT (DÉFICIT) NET	80 000	59 866		- 12 586	400 000	1 299 702	dd	1 078 000	27,1 %	678 000	
AJOUT : SOLDE DES ACTIFS NETS (RÉSERVE) POUR LE DÉBUT DE L'EXERCICE	245 017 \$	245 017 \$	304 883 \$	304 883 \$	292 298 \$	292 298 \$	cc	1 592 000 \$			
SOLDE DES ACTIFS NETS (RÉSERVE) POUR LA FIN DE L'EXERCICE	325 017 \$	304 883 \$	304 883 \$	292 298 \$	692 297 \$	1 592 000 \$	ee	2 670 000 \$			

État prévisionnel de la situation financière de 2025

	Chiffres réels <u>2022</u>	Chiffres réels <u>2023</u>	<u>Prévisions de 2024</u>	<u>Budget de 2025</u>	
Actifs à court terme					
Liquidités	454 538	184 875	160 000	364 000	aa
Placements (GC)		255 662	1 700 000	2 550 000	bb
TPS/TVH à payer (comptes débiteurs)	42 290	28 595	20 000	20 000	hh
Charges payées d'avance	28 391	16 154	16 750	18 000	
Total des actifs à court terme	525 219	485 286	1 896 750	2 952 000	
Immobilisations corporelles	9 714	5 656	7 600	11 000	
Total des actifs	534 933 \$	490 942 \$	1 904 350 \$	2 963 000 \$	
Passif à court terme					
Créditeurs	154 909	102 372	207 350	188 000	hh
Carte de crédit	74 859	96 272	105 000	105 000	hh
Total du passif à court terme	230 050	198 644	312 350	293 000	
Actifs net non affectés	245 017	304 884	292 298	1 592 000	cc
Excédent des revenus par rapport aux dépenses	59 866	- 12 586	1 299 702	1 078 000	dd
Total des actifs nets	304 883	292 298	1 592 000	2 670 000	ee
Total du passif et des capitaux propres	534 933 \$	490 942 \$	1 904 350 \$	2 963 000 \$	

Comparaison des objectifs des réserves financières du CABAMC :

Réserves (actifs nets) prévues et budgétisées à la fin de 2025	2 670 000 \$	ee
*Fonds de réserve de réglementation professionnelle	750 000	ff
Fonds de réserve de fonctionnement (6 mois de dépenses)	1 450 000	gg
	2 200 000 \$	
Déficit global des réserves (actifs nets) prévu au 31 décembre 2025	470 000 \$	ii

*Fonds de réserve de réglementation professionnelle - en cours de révision

Collège des agents de brevets et des agents de marques de commerce
Postes du budget des immobilisations

<u>Exigences pour 2025</u>	<u>échéance</u>	<u>Fournisseur</u>	<u>Montant \$</u>
Ordinateurs portables X3	Q1	Lenovo	5 400
Imprimantes X3	Q1-2	TBD	900
Moniteurs X3	Q1-2	TBD	1 500
Stations d'accueil X3	Q1-2	TBD	450
			8 250 \$
		Solde d'ouverture des immobilisations - 2024	13 750 \$
		Solde final des immobilisations - 2025	22 000 \$

RÈGLEMENT ADMINISTRATIF DU COLLÈGE DES AGENTS DE BREVETS ET DES AGENTS DE MARQUE DE COMMERCE

ANNEXE 1 - RÉVISÉ POUR INCLURE L'AUGMENTATION DE 2.0% SELON L'IPC

Article	Description	2024 Droits (\$)	*2025 Droits (\$)
1	Demande de permis de catégorie 1	250	255
2	Demande de permis de catégorie 2	150	153
3	Demande de permis de catégorie 3	250	255
4	Demande de permis de catégorie 4	150	153
5	Passage d'un permis de catégorie 2 à un permis de catégorie 1	150	153
6	Passage d'un permis de catégorie 4 à un permis de catégorie 1 ou à un permis de catégorie 2, moins de trois ans	150	153
7	Passage d'un permis de catégorie 4 à un permis de catégorie 1 ou à un permis de catégorie 2, trois ans ou plus	250	255
8	Inscription aux examens de compétence, ou à une partie des examens	350	357
9	Demande de reprise de la correction des examens échoués, par partie des examens	500	510
10	Délivrance ou renouvellement d'un permis de catégorie 1	1 800	1 836
11	Renouvellement d'un permis de catégorie 1 pour le titulaire qui est à la fois agent de brevets et agent de marques de commerce	2 700	2 754
12	Délivrance ou renouvellement d'un permis de catégorie 2	1 500	1 530
13	Renouvellement d'un permis de catégorie 2 pour le titulaire qui est à la fois agent de brevets et agent de marques de commerce	2 250	2 295
14	Délivrance ou 1er et 2e renouvellements d'un permis de catégorie 3	150	153
15	Renouvellement d'un permis de catégorie 3, 3e renouvellement et renouvellements subséquents	200	204
16	Délivrance ou renouvellement d'un permis de catégorie 4	100	102
17	Rétablissement d'un permis suspendu	250	255
18	Demande de remise de permis de catégorie 1 ou de catégorie 2	250	255
19	Demande de remise de permis de catégorie 3 ou de catégorie 4	100	102
20	Délivrance d'un certificat par le registraire	100	102
21	Inscription initiale d'un praticien étranger au registre	250	255
22	Maintien de l'inscription d'un praticien étranger au registre pour un an	180	184

* Les droits de 2025 ont été augmentés de 2,0 % conformément à la section 89 du Règlement administratif du CABAMC qui stipule : « Les droits énumérés à l'annexe 1 sont rajustés le 1er janvier de chaque exercice en fonction du taux de variation de l'indice d'ensemble des prix à la consommation du Canada du mois d'octobre — publié par Statistique Canada sous le régime de la Loi sur la statistique — entre le mois d'octobre de l'année précédente et le mois d'octobre de l'année »

Note de service

AU	Conseil d'administration
DE	Tom Conway, président, Comité de gouvernance
DATE	5 décembre 2024
OBJET	Amélioration de la gouvernance des comités

Objectif et résumé des recommandations

PROPOSITION : Il est résolu que le Conseil d'administration approuve les politiques de gouvernance et les mandats révisés des comités comme ils figurent à l'annexe A des documents relatifs à la réunion.

L'objectif de la présente note de service est d'aborder deux domaines d'améliorations proposées en lien avec la gouvernance des comités :

- I. Les mandats des comités
- II. Les conditions de nomination aux comités

1. Les mandats des comités

Le mandat de chaque comité établit sa composition et son quorum, ses responsabilités ainsi que ses exigences en matière de production de rapports. Plus tôt cette année, de nouvelles politiques de gouvernance ont été adoptées. Par conséquent, tous les mandats doivent faire l'objet de modifications d'ordre administratif. Le Comité de vérification et des risques tirerait également profit d'un changement de composition.

i. Application de modifications d'ordre administratif à tous les mandats des comités

Les mandats de tous les comités sont joints en annexe. Les versions annotées présentent les modifications proposées. Les modifications proposées appartiennent aux catégories suivantes :

- Réduction de la longueur des présentations
- Remplacement des références à la « confidentialité » et aux « conflits d'intérêts » par un paragraphe introductif sur l'application des politiques de gouvernance et du Code de déontologie
- Suppression de la référence aux « politiques du registraire » ou aux « politiques du(de la) registraire »
- Ajout du fait que le Conseil d'administration détermine les mandats des comités

- Suppression de la référence à un processus de révocation d'un(e) membre d'un comité par vote du Conseil d'administration; le processus de révocation étant désormais défini dans les politiques de gouvernance
- Mise à jour des références au Règlement administratif et aux politiques
- Substitution de la référence à la « direction » par la référence au(à la) « premier(-ière) dirigeant(e) »
- Cohérence des rapports trimestriels au Conseil d'administration et suppression de la référence au contenu de ces rapports

ii. **Composition du Comité de vérification et des risques**

Le mandat du Comité de vérification et des risques précise que celui-ci est composé de quatre membres, dont deux administrateur(-trice)s au maximum. Fixer le nombre de membres à quatre crée le risque que le Comité ne soit immédiatement plus dûment constitué si l'un(e) de ses membres démissionne ou n'est plus en mesure d'exercer ses fonctions. Le cas échéant, le Collège des agents de brevets et des agents de marques de commerce (CABAMC) devrait immédiatement prendre des mesures pour nommer une nouvelle personne au Comité. Le calendrier du Conseil d'administration pourrait entraîner un délai avant la nomination, ce qui retarderait les travaux du Comité de vérification et des risques ou nécessiterait la tenue d'une assemblée extraordinaire du Conseil d'administration (engendrant un coût supplémentaire) uniquement pour nommer une nouvelle personne au Comité.

Le Comité de gouvernance recommande de modifier le mandat du Comité de vérification et des risques afin de préciser que celui-ci peut compter « jusqu'à cinq membres, dont deux au moins doivent être des administrateur(-trice)s ». Il s'agit d'une modification qui permettrait une plus grande flexibilité concernant le nombre de membres du Comité et qui réduirait le risque que le départ d'une de ces personnes ait une incidence sur la capacité du Comité à exercer ses activités. Elle serait aussi conforme au mandat du Comité de gouvernance, l'autre comité du CABAMC lié à la gouvernance.

En outre, certains organismes de réglementation ont des dispositions permettant de nommer des membres non administrateur(-trice)s aux comités liés à la gouvernance. Dans une étude réalisée en 2017 sur les structures de gouvernance des organismes de réglementation, Carol Hansell, avocate de renom et experte en gouvernance, a décrit comme suit la nomination de personnes non administratrices à des comités liés à la gouvernance :

De nombreux conseils d'administration nomment des personnes non administratrices comme membres de leurs principaux comités liés à la gouvernance. Dans certains cas, l'inclusion de membres non administrateur(-trice)s est explicitement prévue et mentionnée dans le mandat d'un comité, alors que dans d'autres cas, le conseil dispose d'un certain degré de flexibilité lui permettant de faire appel à un plus grand bassin de talents si le comité ou le conseil d'administration le juge opportun. En règle générale, les membres non administrateur(-trice)s sont choisi(e)s parmi les autres

membres de l'organisation. Toutefois, dans quelques cas, le mandat du comité peut prévoir la nomination de membres externes à celle-ci. [traduction]

Outre l'accès à un plus grand bassin de talents, la nomination de membres de comités indépendant(e)s aux postes de gouvernance peut aider les organismes de réglementation à réduire le risque de capture réglementaire ainsi que le risque qu'un conseil d'administration soit perçu par le public ou les titulaires de permis comme un « club » fermé.

Le Comité de gouvernance recommande d'autoriser, mais non d'exiger, la nomination de membres non administrateur(-trice)s au Comité de vérification et des risques. Ainsi, la souplesse du processus de nomination serait maximisée et le Conseil d'administration pourrait faire appel à des spécialistes externes, au besoin. En outre, il s'agit d'une approche qui maintient la possibilité pour les administrateur(-trice)s de siéger à des comités où leur expertise est utile. Avant de présenter cette recommandation au Conseil d'administration, le Comité de vérification et des risques a été invité à donner son avis et a exprimé son soutien à l'égard de ce changement.

2. Durée des mandats des comités et nombre de mandats

Il incombe généralement aux Conseils d'administration d'envisager des nominations de membres qui concilient la stabilité et la continuité avec la possibilité d'introduire de nouveaux points de vue et modes de pensée au sein des comités. La durée du mandat ou le nombre maximum de mandats des membres des comités du CABAMC ne font pas l'objet de limites, ce qui n'est pas le cas de nombreux organismes de réglementation professionnelle. Généralement, le CABAMC a adopté les principes suivants : des administrateur(-trice)s ont été nommé(e)s à des comités liés à la gouvernance sans que la durée de leur mandat soit établie; leur mandat au sein des comités prend fin lorsque le Conseil d'administration nomme un(e) remplaçant(e) ou que la personne cesse d'exercer ses fonctions d'administrateur(-trice); les membres non administrateur(-trice)s des comités législatifs et des comités liés à la gouvernance sont généralement nommé(e)s pour un mandat de deux ans; le mandat des membres du Comité d'enquête nommé(e)s en septembre 2023 prend fin le 1^{er} janvier 2026, alors que celui des membres du Comité d'enquête nommé(e)s en juin 2024 se termine en juin 2026.

Les dispositions liées aux mandats des membres des comités d'organismes de réglementation professionnelle se trouvent généralement dans le Règlement administratif, ou encore dans les politiques de gouvernance et les mandats des comités. De nombreux organismes de réglementation prévoient un mandat de deux ans pour chaque nomination et limitent le renouvellement à deux autres mandats pour un maximum de six ans par comité. À l'inverse, d'autres prévoient un maximum de deux mandats de trois ans. Ces méthodes permettent de créer un équilibre entre la cohérence, les connaissances et l'expérience et d'introduire de nouvelles perspectives et expériences au sein d'un comité, en particulier lorsque son travail évolue au fil du temps.

¹ Hansell s.r.l., « Law Society of Upper Canada Governance Practices Review » [Examen des pratiques de gouvernance du Barreau de l'Ontario], 8 juin 2017, accessible dans le document « Convocation – Governance Task Force 2016 Report » [Assemblée – Rapport 2016 du groupe de travail sur la gouvernance], 29 juin 2017.

Le Comité de gouvernance recommande que les politiques de gouvernance et les mandats de tous les comités soient modifiés pour prévoir des nominations pour des mandats de deux ans, avec la possibilité d'un renouvellement pour deux autres mandats de deux ans, jusqu'à un maximum de six ans. Cette formule est préférable à deux mandats de trois ans, car elle permet une plus grande flexibilité et une meilleure souplesse pour répondre aux besoins de la matrice des compétences de chaque comité à mesure que ses travaux évoluent. Le Comité de gouvernance recommande également que le Conseil d'administration conserve le pouvoir discrétionnaire, dans le cadre des politiques de gouvernance, de proroger le délai de renouvellement des mandats des membres des comités d'inscription, d'enquête et de discipline dans des circonstances extraordinaires. En voici les raisons :

- i. La nature du travail spécialisé de ces comités de réglementation;
- ii. La longue période souvent nécessaire pour que les membres des comités acquièrent les connaissances, la formation et l'expérience requises (d'après les commentaires des membres des comités);
- iii. La nécessité pour les comités d'établir chacun un juste équilibre entre les connaissances, les compétences, l'expérience et les qualités définies dans les matrices de compétences;
- iv. Le besoin des comités pour des président(e)s et des vice-président(e)s hautement qualifié(e)s et expérimenté(e)s, dont les compétences et l'expérience peuvent être difficiles à trouver, pour diriger la prise de décisions et les procédures réglementaires.

Respectueusement,

Tom Conway

Président, Comité de gouvernance